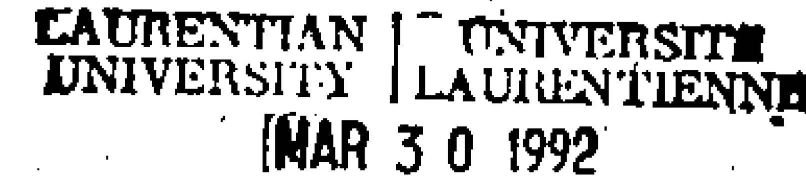
Ce numéro est un supplément au journal

Le Voyageur

Dans ce numéro:

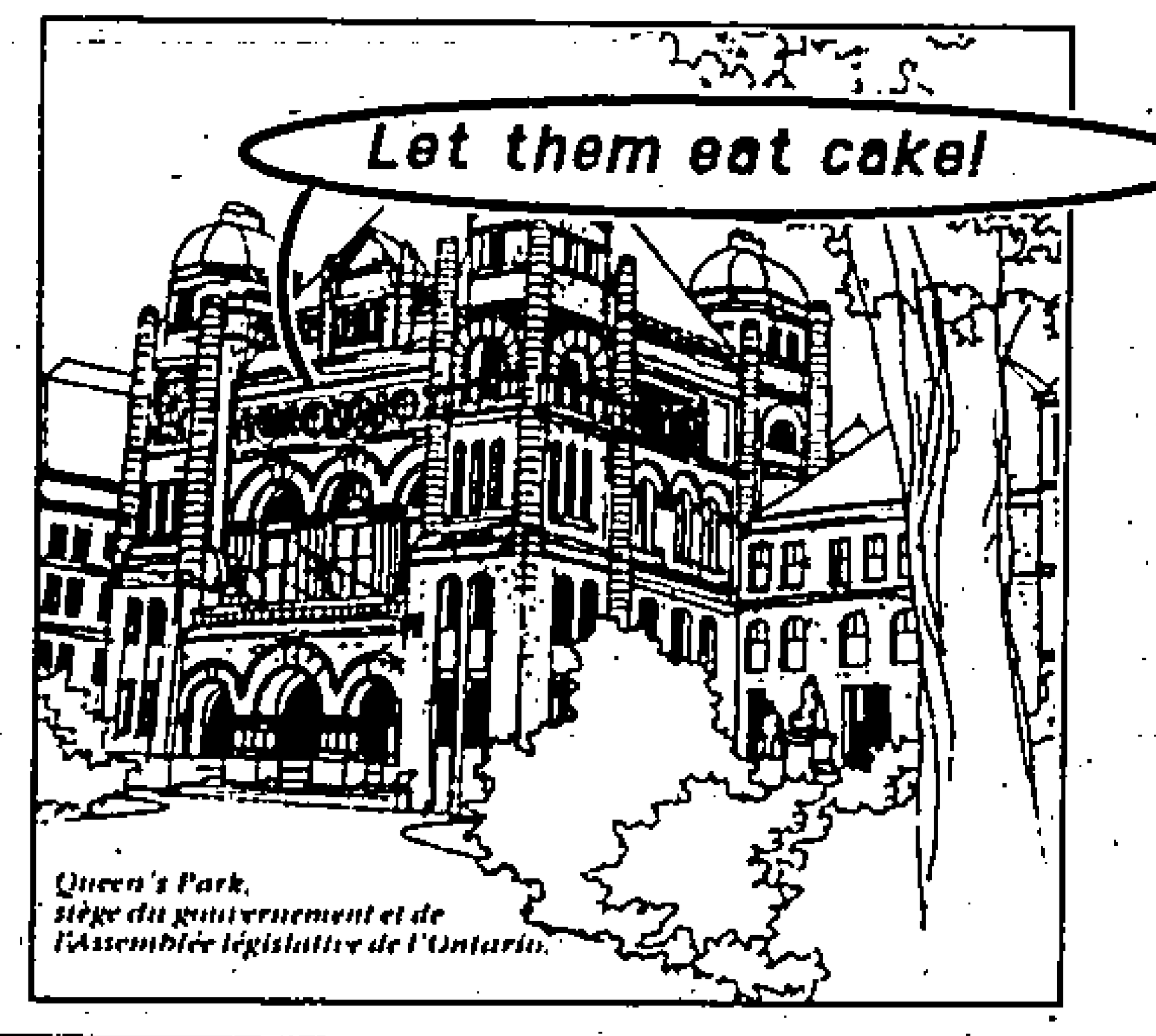
dossier Collège du Nord







volume 3, numéro 8, mercredi 14 février 1990



Queen's Park, siège du gouvernement et de l'Assemblée législative de l'Ontario.

Numéro spécial tiré à 20 000 exemplaires et distribué à la grandeur du Nouvel-Ontario!

Un large concensus

Les francophones du Nouvel-Ontario réclament un collège français pour le Nord!

Qu'on cesse de nous dire que les volontés de la population ne sont pas claires. Qu'on cesse de nous demander de nous contenter des collèges bilingues actuels. Qu'on cesse la comédie des consultations, des hésitations et de l'inaction.

Nous avons droit à un collège français. Nous avons gravement besoin d'un collège français. Nous ne tolérerons rien de moins.

La population s'est mobilisée derrière la cause du collège français du Nord. Preuve en est les nombreux témoignages réunis dans ce journal, qui est une initiative et une réalisation des jeunes mêmes.

Le piétinement et les messages contradictoires du gouvernement libéral alimentent la frustration partout dans le Nord. Les gens du Nord en ont ras le bol de voir que leur gouvernement les considère comme des citoyens de deuxième classe. Le gouvernement Peterson joue sa réputation dans ce dossier.

Messieurs et mesdames du gouvernement, montrez enfin un peu de respect pour le Nord, ou subissez les conséquences.

l'équipe de l'Orignal déchaîné

L'Orignal déchaîné a pu réaliser ce numéro spécial grâce à l'appui des organismes suivants:

- Secrétariat d'état du Canada
- Association des enseignant et enseignantes franco-ontariennes (AEFO)
- Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO)
- Fédération des étudiants et étudiantes de l'Ontario (FEO)
- Société des universitaires de langue française de l'Ontario (SULFO)
- Association des étudiants et étudiantes francophones de l'Université Laurentienne (AEF)
- le journal le Voyageur de Sudbury
- Direction-Jeunesse (DJ)
- Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien (FESFO)

A tout ce beau monde, l'Orignal brame un beau gros "meuh".

Le meuhgnifique troupeau orignal de ce meuhraculeux numeuhro 8

Voici la gang qu'il a fallu rassembler pour trainer ce gros buck hors du marais. En désordre alphabétique:

***Au griffonage approximatif du flux verbal**, les rédacteurs:*

les réguliers: Didier "Méga" Kabagema, Jean-Daniel "vers solitaires" Ondo, Joanne "ci-nez" Dubé, Pia "tout croche" Copper, Normand "infaillible" Renaud, Yolande "si elle remet ses articles en retard encore une autre fois on va la tuer" Jimenez et les orignaux de passage: Martin Skala, Simon Laflamme, Gaëtan Ducharme, Geneviève Ribordy, Robert Dickson, Stéphane Gauthier, Jacques Bélanger, Mireille Leclaire, Guy Gaudreau

***Au chatouillage des touches des ordinateurs**, les tapeurs:*

Christine "sous contrôle" Tellier, Serge "saoûl contrôle" Tellier, François "le retraité" Lacombe, Jacqueline "sisyphienne" Chasquiera, Yolande "si jamais elle utilise encore de la colle au montage on va la tuer" Jimenez, Normand "platitude incarnée" Renaud, Robert Dickson.

***Au collage quasi-géométrique des colonnes**, les monteurs:*

Les zéros du samedi (et du vendredi, et du dimanche, et...): Christine "paniquons pas tous ensemble, là" Tellier, Didier "barré dehors" Kabagema, Pia "trois heures sur une pauvre page" Copper, Yvan "saké-man" Morais, Yolande "on va la tuer quand même" Jimenez et Normand "bougonneux" Renaud

E meuhrituri salutam!
(traduction: Meuhdit qu'on est fatigués!)

Agir comme un citoyen du monde

Lettre ouverte au Dr. Charles H. Bélanger, Recteur intérimaire, et aux deux associations étudiantes sur le campus,

Cette lettre vous est adressée dans l'espoir :

a)- qu'une enquête soit montée au sujet du harcèlement raciste sur le campus depuis le mois de septembre 1989

et

b) qu'un comité de politiques et de procédures soit établi à la Laurentienne qui faciliterait la résolution de conflits raciaux, ainsi qu'une procé-dure plus officielle pour l'étude et le règlement des plaintes non-résolues.

Messieurs, mesdames,

De retour à l'école pour le deuxième semestre, je me sentais l'invitée d'honneur de la plus grande soirée du monde. Je me sentais "comme chez nous". L'apprentissage était comme une musique dans ma tête, l'atmosphère vibrait d'enthousiasme. Mes nouveaux cours faisaient battre mon coeur, mes livres faisaient perler la sueur à mes paumes. À cette fête, il y avait même des cadeaux pour moi: l'occasion de lire un roman français dans sa langue originale... Ce qui était étonnant, c'est que c'était moi qui faisait cela -l'étudiant "adulte", comme ils disent poliment- moi qui était arrivée au mois de septembre sans vouloir rien dire aux gens dans cette langue seconde qui m'avait échappé depuis vingt ans.

Stéphanie Edwards.

En quelques mois, et avec beaucoup d'encouragement de la part de mes professeurs, j'avais rattrapé les outils pour pouvoir lire les grands auteurs français sans traduction. ..."Voilà, c'est pour ça que ces gens-là sont renommés...!"

Soudain, tout s'arrête. La musique, la danse, les rires cessent. Soudain, il n'y a plus de raison de se réjouir. Je ne peux plus lire, écrire ni penser à mes études. Et tout cela est arrivé parce qu'un professeur consciencieux a eu la décence et le courage de révéler à la classe que le racisme avait frappé sur la campus et que c'était à nous de réagir.

Douleur

Étonnement . Incrédulité. Colère. Douleur. Pas ici, pensai-je. Il doit se tromper. Ça ne peut pas être vrai. Mais, comme beaucoup d'entre vous le savent, le racisme est présent sur le campus et il s'est déjà manifesté à plusieurs occasions. Le racisme est parmi nous et nous sommes tous impliqués. Oui, vous et moi.

Ce n'est pas à la radio. Ce n'est pas à la télévision. Ça ne se passe pas dans un pays lointain où la vie quotidienne est dérangée de maintes façons. Cela se passe ici.

La Laurentienne est le microcosme de notre communauté, de notre ville, de notre province, de notre pays. La façon dont on réagit ici nous définit au grand public comme étudiants, et dans l'univers comme êtres humains. Nous sommes fiers d'être des citoyens du Nord de l'Ontario et du Canada, un peuple accueillant et ouvert. Le Canada est connu à travers le monde comme un havre paisible de refuge et d'espoir. Notre pays, si vaste et si beau est, pour des millions d'individus qui vivent chez eux dans la terreur et la pauvreté, un symbole de liberté et de paix. Qu'il serait bon de pouvoir commencer un nouveau semestre, une nouvelle année, une nouvelle décennie dans une institution qui distillerait l'espoir et la liberté!

Rêves brisés

Le harcèlement racial a brisé mes rêves. Mon sourire m'a été enlevé. Le petit morceau de bonheur que j'avais construit pendant quelques mois m'a été volé. Comme étudiante à la Laurentienne, j'aimerais bien avoir le droit d'être exposée à diverses cultures, dans ce microcosme où je pourrais apprendre l'art d'agir comme une citoyenne du monde. Mais, qui voudrait vivre dans un pays où il/elle ne se sentirait pas accueilli-e?

Nous avons tous la responsabilité de faire savoir à nos frères et à nos soeurs que nous sommes prêts à partager notre bonheur avec les nouveaux-venus. Nos ancêtres aussi ont été de nouveaux-venus à un moment de l'histoire de notre pays. Ils ont fait leur possible pour que nous ne rencontrions pas les difficultés qu'ils avaient eux-mêmes connues à leur arrivée. À nous, pour nous, ils donnaient, donnaient, donnaient, avec le triste résultat que souvent, nous oublions notre bonne fortune. Le bonheur dans lequel nous vivons peut nous être volé en un instant. Je le sais. Le mien m'a été volé.

Bonheur volé

Attention les coupables!. Je me défends avec les armes les plus dangereuses! Le harcèlement et le racisme ne vont pas toucher mon foyer. Mon arme, c'est une main tendue, mon armée, ceux qui partagent mon opinion.

Ensemble, je sais que nous pouvons corriger ce mal. Mais, il faut absolument prendre conscience du fait que l'ennemi est à la porte. Nous seuls restons pour défendre nos foyers.

Défense de l'anonymat

Nom de plume, nom de Dieu

N.D.L.R: Dans le dernier numéro de l'Orignal, Jacques Berger critiquait les personnes qui font paraitre des lettres anonymes dans les pages de l'Orignal déchaîné. La lettre qui suit est une réplique aux propos de M. Berger.

Rappelons que la politique éditoriale de l'Orignal est de permettre aux rédacteurs de conserver l'anonymat si le propos n'est pas diffamatoire. C'est une pratique que nous tolérons sans toutefois l'encourager.

Cher M. Berger,

Notre Orignal est toujours en santé et montre ses bois avec autant d'audace. Ce n'est pas un article "anonyme" qui tachera son intégrité journalistique. D'ailleurs, cet article n'était pas anonyme. Il existe une Horacia Darwinia Sapiens qui rôde dans les parages.

Nom de plume n'est pas synonyme d'anonymat. N'est-ce pas que Voltaire, Molière, George Sand, Isak Kinesen et Mark Twain avaient des pseudonymes? Pourquoi pas Horacia? L'Orignal se doit de sauvegarder cette tradition classique. Cela ne le rend aucunement coupable.

D'autre part, l'écrivain est tout autre lorsqu'il ou elle donne naissance à son oeuvre. Autrement pareil! Transformée par l'inspiration, la colère ou l'amour, elle a changé. Son nom véritable ne veut rien dire. N'est-ce pas une preuve de son honnêteté d'assumer une nouvelle identité?

"Suppurations déshonorables", vous dites? "S'avorter à deux"? La provocation victime des circonstances n'est pas chose sacrée. C'est le feu qui brûle la corde et fait éclater la poudre. Tout est juste en guerre et en amour. Espérez-vous un autre sacrifice, celui de Prométhée enchaîné à la montagne?

Ce n'est pas seulement une plume habile comme la vôtre qui trouvera la critique sauvagement satirique. L'encre ne manque pas, la flamme n'est pas éteinte. Ce n'est pas moi qui confessera ce péché "malhonnête". Je n'ai aucun remords. Jeanne d'Arc en aurait fait autant.

Toujours vive,

Horacia

Le bottin téléphonique des étudiants: atteinte à la vie privée

Automatiquement anglaise

N.D.L.R. A la demande du signataire, nous publions cidessous une lettre adressée au recteur de l'Université Laurentienne.

Monsieur Bélanger,

J'aimerais vous faire part d'une erreur administrative qui n'est pas sans me déranger. Si cette lettre vous est adressée directement, c'est parce que je pense que cette erreur est loin d'être négligeable et que surtout elle touche d'autres étudiants dans le même cas.

Hélène Lavoie

Au mois de septembre, lors de la journée d'inscription, je me suis inscrite à l'Association des étudiants francophones. Or, me voici aujourd'hui sur les listes du bottin des étudiants inscrits à la SGA. Quelle ne fut pas ma surprise de constater que mon nom était associé à celui de l'association étudiante anglophone alors que pour comble d'ironie, je siège sur le conseil d'administration de l'association francophone.

Confit dans ciel...

Je suis donc allée vérifier auprès de votre administration ce que disait le registre. Et là, oh surprise! Encore une fois, me voici inscrite à la SGA alors que mon dossier d'inscription et ma carte étudiante disent le contraire!

Résultat pour le moins déplaisant: mon nom, ma formation, mon adresse et mon numéro de téléphone sont publiés dans le bottin de la SGA. Même les renseignements de Bell Canada ne sont pas aussi complets... et indiscrets! Évidemment on ne m'a pas demandé mon avis puisque visiblement, les étudiants ne sont pas consultés pour savoir quels renseignements ils désirent voir publiés dans le bottin distribué sur le campus.

Tout un chacun peut donc trouver mon numéro de téléphone et s'en servir comme bon lui semble. Alors que je ne suis même pas inscrite à la SGA!

Quand 1=2...

J'aimerais donc savoir où sont allés les frais d'inscription que je voulais verser à l'association francophone, puisque je ne figure pas sur la liste de AEF. Et pourquoi certains étudiants se retrouvent sur les deux listes? Je l'ai vérifié! Où vont donc les frais d'inscription de ces étudiants qui se dédoublent miraculeusement?

Votre administration a commis une erreur. L'erreur est pardonnable, je n'en doute pas un instant. Mais elle m'oblige à changer mon numéro de téléphone et cela ne se fait pas sans frais supplémentaire. Je demande donc un remboursement des frais que va engendrer ce changement. En outre, j'aimerais qu'on vérifie où est allé l'argent que je voulais verser à l'AEF. Permettez-moi de douter qu'il soit arrivé à bon port!

En espérant que vous saurez réparer cette regrettable erreur, veuillez recevoir mes salutations.

NDLR: Nous encourageons vivement tous les étudiants à vérifier dans quelle association ils ont été inscrits et à se renseigner auprès de l'AEF, local C-306 pour tout changement. Chaque année, et depuis des années, nombre d'étudiants sont inscrits automatiquement à la SGA lors de l'inscription, parce qu'on ne les informe pas de l'existence de deux associations indépendantes, ou parce qu'on ne tient tout simplement pas compte du choix de l'étudiant. Le sens de la communication et de l'information n'est certainement pas le sixième sens de l'Université Laurentienne! Faites valoir vos droits!

Erratum: dans le dernier numéro une erreur s'est glissée dans la lettre de Jacques Berger aux auteurs anonymes. "Il fallait lire: Pour se faire avorter, monsieur, il faut être deux. Pour dire du mal de ses frères, mon père, il faut être deux."

• EDITORIGNAL •

un jour comme un autre avant l'an 2000!

Ceci est une histoire vraie.
Seuls les noms ont été changés
Dans le but de protéger les innocents coupables.

Un roman écologique aux papiers recyclés
Traîne sur une table ronde.
Personne ne fait attention et le fruit pourrit.
Parce qu'il y a des mouches qui regardent
Aussi la publicité, je vous conseille de
Sauver ce livre vert, ou du moins
Ce qu'il en reste ...

Chap. 1

pour komendé apele cen frêt 1-800-686-2

télévision recyclée

Commentaires de la Table Ronde:
...le dernier nouveau roman lisible...--Pia Copper
...un courant littéraire sans plomb...--Stéphane Gauthier
...un roman sans faute dans une société fautive...--Didier Kabagema

La loi 8 et les municipalités

Un détail fatal!

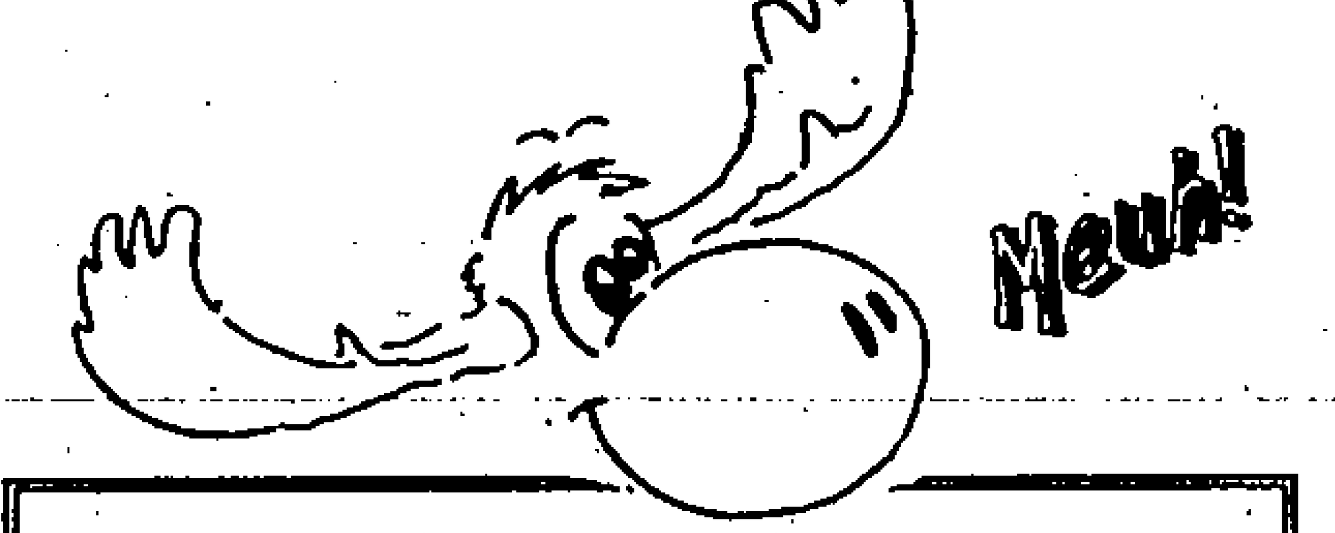
Le gouvernement de Monsieur Peterson semble avoir oublié un détail en ce qui concerne la loi sur les services en français: cette loi ne s'applique pas aux municipalités ontariennes... Un détail peut-être, mais un détail qui risque de nous coûter cher. Le gouvernement ontarien l'a maintes fois répéter: l'Ontario doit jouer un rôle de leadership dans la promotion et les droits de la minorité francophone.

Or aujourd'hui, le processus qu'a entamé le gouvernement libéral depuis la loi 8 et la création de la Cité collégiale, se voit sérieusement compromis. Notre gouvernement provincial a beau avoir de belles intentions pour la communauté franco-ontarienne, leur volonté politique et les aspirations des Franco-Ontariens viennent d'être une première fois ridiculisée par la municipalité de Sault Sainte-Marie et celles de Thunder Bay et de Niagarra Falls risque de suivre le pas rapidement.

Aujourd'hui le ministre aux affaires francophones tente de convaincre la municipalité du Sault Sainte-Marie de changer la proposition de son conseil: la ville ne serait plus unilingue anglophone mais on apporterait une modification... on demanderait au gouvernement ontarien de ne pas obliger le municipalités à donner des service en français. Un compromis dont nous pouvons nous estimer français. En d'autres termes, au royaume de certaines municipalités, les francophones ne sont qu'une catégorie de second ordre. Si on a le temps, on pensera à vous...

Si le gouvernement Peterson ne soumet pas les municipalités à la loi sur les services en français, comment compte-t-il défendre les Franco-ontariens des courants politiques anti-francophones qui exploitent à merveille la désinformation?. Comment va-t-il assurer un avenir aux francophones de cette province? Vivrons-nous dans quelques années dans une province officiellement bilingue et dont la majorité des municipalités seront officiellement unilingues anglophones? Un bel enrobage pour un gâteau empoisonné...

Yolande Jimenez



Rédactrice en chef: Yolande Jimenez
Rédacteur-adjoint: Didier Kabagema

Correction:
Normand Renaud
Yolande Jimenez

Agente de production: Christine Tellier
Trésorière: poste à combler
Publiciste: poste à combler

L'Orignal déchaîné C-306B, Edifice des Classes,
Université Laurentienne, Sudbury (Ontario) P3E 2C6 (705) 673-6557

L'Orignal déchaîné est le journal des étudiants et étudiantes francophones de l'université Laurentienne. Il est le véhicule de l'opinion et de la créativité de tous ceux qui veulent s'adresser en français à la communauté laurentienne.

L'Orignal déchaîné publie 1500 copies par numéro. Il est monté à l'aide d'un système d'ordinateurs MacIntosh et imprimé par Journal Printing à Sudbury. Il est distribué gratuitement sur le campus de l'université Laurentienne, en divers points de distribution à Sudbury, ainsi qu'à un nombre croissant d'abonnés (20 $ pour 12 numéros). Ceux qui désirent annoncer dans le journal devraient contacter Marie-Noël Shank au 897-5565 ou Yolande Jimenez au 673-6557. Tarif pour la publicité locale: 20 ¢ par ligne agate.

La responsabilité des opinions émises appartient à l'auteur de l'article. L'édition générale, ainsi que le choix des titres et sous-titres sont réservés au comité de rédaction. Les textes et illustrations publiés dans l'Orignal déchaîné peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

Le prochain Orignal déchaîné sortira des marais le
mardi 13 mars
La date de tombée pour les articles et les annonces du prochain numéro est
le mercredi 7 mars

Les orignaux attendent TA collaboration!

Ce sera encore meuh avec toi!

L'invasion du Panama

Démocratie à coup de fusil

Le régime de l'ex-dictateur Manuel Noriega, est rentré dans les annales de l'histoire depuis le 20 décembre dernier. Pour justifier son action militaire, George Bush invoqua la nécessité de défendre une "juste cause".

Didier Kabamega

Il est vrai que l'ex-président du Panama était poursuivi par les tribunaux de la Floride pour sa complicité avec les parrains de la drogue colombienne. Il a irrité davantage les Américains en déclarant, le 15 décembre 1989, que Panama était en état de guerre avec le États-Unis. Le lendemain de cette déclaration, un officier américain était assassiné.

Ceci a suffit pour que Bush renoue avec le principe du "gros bâton". 7000 parachutistes du 18e corps aéroporté ont débarqué à Panama City. Ils avaient pour mission de s'emparer d'un trafiquant de drogue notoire: le général Manuel Noriega. L'Amérique, au nom de la liberté, recommença le scénario connut à Saint-Dominique en 1963 et à Grenade en 1983. À la Seule différence, que le motif actuel n'est plus idéologique. La drogue, fait social, en est la raison.

Juste une cause

Que désiraient les États-Unis à part arrêter un trafiquant au pouvoir? Rétablir un gouvernement démocratique, assurer la libre-circulation dans le canal de Panama et préserver la sécurité des ressortissants américains. Et par triste ironie, "juste cause" fut le nom attribué à cette guerre inutile.

Pour rétablir la démocratie, les États-Unis s'assureront d'abord d'avoir la signature d'un nouveau président du Panama qui dans une lettre, demande leur intervention. Ainsi, ils pénétreront sur un territoire souverain, bafouant le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un état. Les démocrates de Washington y opposeront, celui de la non-assistance à un peuple en danger... Seulement quel peuple était véritablement menacé? Depuis quand la force prime-t-elle pour protéger des expatriés qui à tout moment pourraient être rapatriés?

Le prétexte de rétablir la démocratie est une noble intention. Mais il n'autorise aucunement une intervention armée de la part d'un état étranger. Noriega, personnage folklorique, a fait parler les armes de chaque côté. Méritait-il tant de publicité? Son image se mue au sein de la population panaméenne. Pour ce scélérat aux allures de cow-boy, 15 soldats américains furent tués dans un affrontement illégal et injustifié où le principal concerné ne figurait pas.

Un mythe qui tue la jeunesse

L'Amérique, depuis le Vietnam, fait don de sa jeunesse pour un mythe utilisé habilement par les politiciens. Cette faim de se faire justicier entraîne un rejet de tout ce qui est américain chez les peuples envahis. Nul doute que l'invasion du Panama a été vécue par ses citoyens comme un viol de leur propre chair. Comment faire accepter après un tel choc, les beaux principes de l'envahisseur... si louable soit-ils. Le feu et le sang qui instaurent une démocratie lui soustrait du même coup toutes ses vertus.

Ce qu'il faudrait savoir est que la démocratie ne peut s'exporter comme les croisades religieuses médiévales... Elle nait d'un consensus populaire, d'une volonté unanime, d'une conscience nationale qui finissent par contraindre les gouvernants. Sur ce point, l'Amérique fait figure d'antiquité.

Des étudiants participent au programme Carrefour

De Sudbury au tiers monde

Il y a plusieurs moyens d'apprendre; plusieurs moyens de découvrir le monde; plusieurs moyens de rencontrer des gens; plusieurs moyens de voyager. Certains se plongent dans les livres. D'autres plongent dans l'aventure, s'embarquent dans un avion et s'envolent vers l'autre bout du monde.

Geneviève Ribordy

C'est ce que cinq étudiants de l'Université Laurentienne entreprendront en 1990. Tous les cinq ont été sélectionnés par le programme Carrefour, un programme qui les enverra travailler dans un pays du tiers monde. Là, ils ne verront pas seulement du pays, mais ils goûteront à une autre culture, et découvriront une façon différente de vivre, de travailler, de se divertir, de rêver...

Carrefour est un organisme à but non lucratif qui existe depuis près de 25 ans. Bien que son siège social soit situé à Toronto, il fonctionne surtout grâce au travail de tous les bénévoles des comités locaux qui animent les activités de Carrefour. Ces comités renseignent et éduquent la population sur différents thèmes ayant trait tant au tiers monde qu'au Canada. De plus, ces bénévoles sélectionnent et orientent les candidats canadiens qui s'envoleront vers d'autres cieux, et accueillent les candidats étrangers.

Cette année, Carrefour enverra des participants dans une trentaine de pays. Ces participants proviennent de toutes les provinces et sont de toutes origines, de toutes professions et de tout âge. Ils vivront à l'étranger pour une période de 4 mois à un an. Les pays d'accueil comprennent des pays d'Afrique, d'Asie, d'Océanie, d'Amérique latine et des Caraïbes. Les carrefouristes y vivront leur première expérience dans un pays du tiers monde. Ils vivront parmi les habitants, apprendront la langue et oeuvreront dans différents domaines: éducation, santé, construction... De même, des étrangers (au nombre d'un pour trois canadiens) vivront la même expérience en sens inverse; ils habiteront dans une famille canadienne et travailleront bénévolement dans la communauté.

Ainsi au mois de mai, Jillian Innes partira pour l'Indonésie, Geneviève Ribordy pour le Mali, et Darryn Murphy pour le Botswana. En septembre, ce sera le tour de Kari-Ann Hodge et de Paul Topp de s'envoler vers le Togo et vers l'Inde. Sudbury n'est pas le seul comité du Nord de l'Ontario à envoyer des bénévoles outre-mer. Des carrefouristes partiront aussi de Thunder Bay, de Sault Ste-Marie, de Timmins et de North Bay.

L'expérience Carrefour, bien sûr, ne se limite pas au voyage outre-mer. Avant leur départ, les futurs carrefouristes doivent participer à plusieurs week-end d'orientation et sont tenus de recueillir 1800$ chacun afin de participer aux frais du voyage. A leur retour, ils s'engagent à consacrer 200 heures à Carrefour et à partager leur expérience.

Mais pour les participants de 1990, ces conditions sont aisément acceptées. Une expérience culturelle extraordinaire s'offre à eux.

Pour plus d'information au sujet de Carrefour, veuillez contactez Kathy Bunks au 688 9003.

L'UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

Les pessimistes ont tort!

Ils disent qu'il n'y a pas assez d'étudiants.

A l'heure actuelle, plus de 8600 étudiant(e)s franco-phones fréquentent les universités ontariennes; 6000 sont originaires de l'Ontario, 2500 sont originaires du Québec. Plusieurs universités ontariennes comptent moins de 5000 inscriptions à temps plein: Trent, Brock, Lakehead, Laurentienne, etc.

Une fraction de la clientèle actuelle suffirait donc pour lancer l'UOF. La Laurentienne comptait environ 300 inscriptions au moment de sa fondation en 1960. Après tant d'années, les universités bilingues n'attirent elles-mêmes que 70% des francophones. Pourquoi être plus exigeant envers l'UOF?

Seulement 8% des Franco-Ontariens s'inscrivent à l'université, alors que le taux est de 16% pour l'ensemble de l'Ontario. Ceci indique que les universités bilingues n'attirent pas les francophones. Ceci indique aussi que le potentiel d'une croissance importante existe. A court terme, l'UOF sera donc une université de taille moyenne en Ontario.

Ils disent qu'il n'y a pas assez de professeurs francophones.

À l'heure actuelle, il y a environ 500 professeurs universitaires francophones en Ontario. Dans la plupart des disciplines, on dispose donc du personnel nécessaire. Ces professeurs pourront passer à l'UOF si le gouvernement leur assure un transfert sans désavantages financiers ou professionnels.

Il y a pénurie de professeurs dans le domaine des sciences. Pas étonnant: il y en a peu parce qu'il y a peu de programmes! Les universités bilingues n'ont pas intérêt à enseigner les sciences en français, car sans la clientèle francophone, plusieurs programmes anglais seraient sous-fréquentés.

De nombreux jeunes francophones de l'Ontario font des études brillantes en sciences. Qu'on lise les tableaux d'honneur pour s'en convaincre. Ces jeunes s'orienteront vers une carrière d'enseignement en français le jour où les programmes existeront. Quelques années suffiraient pour former des maîtres de chez nous. Et en attendant, l'UOF recrutera au besoin à l'extérieur de l'Ontario, comme l'ont fait toute les universités du Canada et du monde.

Ils disent que le marché du travail est anglais, donc qu'il faut étudier en anglais.

*A l'heure actuelle en Ontario, il y a pénurie de professionnels fran-*cophones dans plusieurs domaines: les sciences, la technologie, les services sociaux, les services juridiques, les soins infirmiers, l'enseignement, etc. La loi 8 qui garantit des services gouvernementaux en français multiplie les postes francophones. Le francophone qui a atteint un niveau de langue professionnel, tant à l'oral qu'à l'écrit, a un atout puissant sur le marché du travail.

Le fait d'étudier en français ne signifie pas qu'on compte travailler en français exclusivement. La réussite professionnelle dépend d'études de qualité. L'étudiant(e) qui suit des cours dans sa langue maternelle apprend mieux. Sa préparation professionnelle est meilleure, donc ses chances de réussite sont meilleures. On n'augmente pas son intelligence en s'imposant un handicap linguistique. Ni ses perspectives d'emploi en se détachant de son groupe d'appartenance.

Tout comme les écoles secondaires francophones, l'UOF donnera à ses étudiants une formation adéquate en langue anglaise. Et ce ne sera pas, comme dans les universités bilingues, au hasard des «trous» imprévisibles dans les programmes francophones incomplets.

Ils disent qu'on trahit l'idéal du bilinguisme.

Ce sont les universités bilingues qui trahissent l'idéal du bilinguisme. En fait, elles refusent depuis toujours de devenirauthentiquement bilingues.

La règle «que la majorité l'emporte», ce n'est pas le bilinguisme idéal. L'idéal du bilinguisme, c'est l'égalité des deux groupes. Pour créer l'égalité, il faut qu'une fois sur deux, les intérêts de la minorité l'emportent sur ceux de la majorité. De toute évidence, ce principe paraît injuste aux anglophones, car jamais on a voulu l'appliquer.

Plutôt, les universités bilingues pratiquent le bilinguisme intégré. Ce n'est pas le bilinguisme idéal. Les francophones sont intégrés dans des structures de décision où ils sont minorisés. La clientèle anglophone est toujours plus nombreuse, donc les programmes anglophones ont toujours priorité. Résultat: la stagnation des programmes français.

A la Laurentienne, le Rapport Hegey en 1970, le Rapport du comité du sénat sur le bilinguisme en 1974, le rapport du C.E.F. en 1978 le plan quinquennal de l'enseignement en français en 1983 et les rapports Cachon et Dennie en 1986 ont tous recommandé d'accorder un vrai pouvoir aux francophones. Vingt ans d'efforts futiles.

Le bilinguisme idéal semble injuste pour les anglophones. Le bilinguisme intégré est injuste pour les francophones. L'UOF, c'est la justice pour tous.

Ils disent qu'on devrait utiliser les ressources et les structures déjà en place.

On bâtira certes l'UOF en transférant les ressources financières et humaines existantes. Mais les structures conçues par les universités bilingues sont manifestement inefficaces.

Les structures de décision désavantagent les francophones. Il a fallu perdre des années en luttes politiques avant d'obtenir des programmes complets en commerce, en nursing, et en éducation physique. On refusait sous prétexte qu'il n'y avait pas de demande (pour des programmes inexistants!) Or l'expérience prouve que chez les francophones, créer le programme, c'est créer la clientèle. Aujourd'hui, ces programmes sont bien fréquentés. On refusait aussi quand le gouvernement ne promettait pas de fonds spéciaux pour lancer un programme francophone. Pareille attente n'est pas courante du côté anglophone.

La structure des programmes désavantage les francophones. En les développant, on n'a jamais tenu compte du fait que les professeurs francophones sont moins nombreux. On ne peut pas diversifier et spécialiser les cours quand on n'a pas les enseignants nécessaires. C'est pourtant ce qu'on a fait. On copie le programme anglophone, et ensuite on donne les cours qu'on peut avec les professeurs qu'on a. Résultat: régulièrement, on ne peut pas offrir un cours nécessaire, et les étudiants doivent le prendre en anglais. L'UOF concevra des programmes efficaces en fonction des besoins et des ressources des francophones.

Ils disent que la clientèle francophone est trop dispersée.

Le modèle de l'université à campus multiples a fait ses preuves. Qu'on pense au réseau de l'Université du Québec, qui compte 130 centres régionaux de taille diverse. C'est la réponse au problème de la dispersion des Franco-Ontariens. L'UOF sera une seule université, gérée par un seul conseil des gouverneurs et un seul sénat, mais elle aura trois ou quatre campus et plusieurs centres de ressources répartis dans les diverses régions de l'Ontario français. Une petite succursale universitaire comme celle de Hearst ne coûte actuellement qu'un million de dollars. Il ne faut pas être immense pour être viable.

Dans le système actuel, les universités bilingues ne coopèrent pas. Bien au contraire, elle rivalisent, comme dans le récent projet d'école de pharmacie. Il n'y a aucune planification commune, aucun programme cogéré. L'UOF rationaliserait les études universitaires françaises en Ontario.

On pourrait adopter cette formule, entre autres: les programmes de base dans toutes les régions, les programmes spécialisés au campus principal. Une étudiante pourrait suivre les trois premières années d'un programme de sciences à Sudbury, et sa dernière année de spécialisation à Ottawa. Elle ne change pas d'université, donc ne connaît aucun problème d'admission et de reconnaissance des cours déjà suivis. Autre possibilité: le programame commun à la première année de plusieurs disciplines. L'UOF répondra aux besoins des régions tout en assurant la viabilité des programmes à l'échelle provinciale.

Ils disent que l'UOF sera un «ghetto» ou une «université de deuxième ordre».

L'image du ghetto évoque l'isolement forcé et la misère. Rien de cela ne s'applique à l'UOF. L'UOF sera membre de plein droit du réseau des universités ontariennes. Surtout, l'UOF fera partie du réseau des universités françaises du Canada et de l'étranger. Car c'est bien chez elles que les chercheurs et chercheuses francophones peuvent faire reconnaître la valeur de leurs travaux.

Mais rien n'empêchera les universitaires de l'UOF de dialoguer avec leurs anciens collègues de la même ville. Quelques kilomètres ne mettront pas fin aux contacts utiles. Et si l'université d'un groupe minoritaire est un ghetto, alors la prestigieuse Université McGill est un ghetto.

Comment juge-t-on qu'une université est «de deuxième ordre»? Si c'est en raison de sa taille, alors la plupart sont de deuxième ordre. Si c'est parce qu'elle n'offre pas tous les programmes imaginables, alors toutes sont de deuxième ordre. Si c'est parce que les cours et le personnel sont insuffisants, alors les universités bilingues actuelles sont de deuxième ordre. Si c'est parce qu'elle est francophone, alors on tombe carrément dans le racisme.

L'UOF sera une université respectée. Elle le sera par la vigueur de son engagement envers la communauté franco-ontarienne. Elle le sera par les innovations qu'elle apportera en réponse à nos besoins particuliers. Elle le sera parce qu'elle attirera les meilleurs étudiants et étudiantes francophones. L'UOF aura ses forces et ses faiblesses, comme toute autre université. Mais personne ne peut honnêtement la juger avant même qu'elle n'existe.

Ils disent qu'un milieu bilingue a des avantages éducationnels. Ils demandent des recherches justifiant la création de l'UOF.

Les recherches démontrent que les milieux d'enseignement bilingues donnent des résultats médiocres. (Voir les travaux des professeurs Anisef, Cachon, Carrier, Churchill, , etc.) La création des écoles secondaires franco-phones a consacré il y a vingt ans le principe des écoles unilingues en Ontario. La récente création d'un collège communautaire francophone consacre ce principe au niveau post-secondaire. Seules les universités bilingues résistent.

Le bilinguisme est un compromis économique, non une formule pédagogique. (Après tout, on n'enseigne jamais dans deux langues à la fois!) Dire qu'une institution bilingue est nécessairement supérieure, c'est prétendre que trois universités ontariennes sont meilleures que toutes les universités du monde. (Nulle part au monde ailleurs qu'en Ontario trouve-t-on une université bilingue; c'est tout de même curieux!) On pouvait justifier le compromis économique à l'époque où nous n'avions pas d'écoles secondaires françaises pour alimenter une université française. On ne peut plus le justifier aujourd'hui.

La création des universités actuelles n'a demandé aucune justification pédagogique. Elles sont nées d'initiatives de groupes de citoyens. Le gouvernement les finance en fonction des besoins sociaux ou politiques. Il ne s'ingère pas dans l'orientation pédagogique des programmes. Ceux qui réclament des recherches pédagogiques posent à l'UOF des conditions qu'aucune autre université ne s'est vue poser.

Ils disent que ça coûterait trop cher.

Les cours français dans les universités ontariennes coûtent chaque année environ 70 millions de dollars: 60 millions en subventions, 10 millions en frais de scolarité. Cette somme sera transférée à l'UOF sans désorganiser tout le système: d'abord, les subventions des cours de première année, ensuite des cours de deuxième année, et ainsi de suite. une université de 5000 étudiants coûte environ 35 millions. [illegible] actuelle devrait donc suffire aux besoins de deux universités. Mais pour les francophones, 70 millions n'achètent que des programmes peu nombreux et partiels.

C'est le système actuel qui coûte trop cher. L'université bilingue est une formule de gestion inefficace. Elle alourdit l'administration au détriment de l'enseignement. Elle amène les francophones à suivre des cours en anglais, ce qui affaiblit les programmes français et limite leur croissance. Elle planifie l'avenir en fonction des intérêts des départements bilingues où la majorité l'emporte. Elle ne prévoit pas une comptabilité distincte des subventions destinées aux francophones.

Bâtir, ça coute cher, il est vrai. Mais les universités sont déjà remplies à craquer. Des classes portatives encombrent les campus. Un nouveau campus corrigera le problème de la surpopulation des universités. Le partage de locaux et services entre anglophones et francophones est une source d'économies? Le partage entre francophones le serait tout autant. L'UOF pourra partager des services avec les nouveaux collèges francophones (ex: cafeteria, complexe sportif, bibliothèque) tout en préservant la complète autonomie des deux institutions.

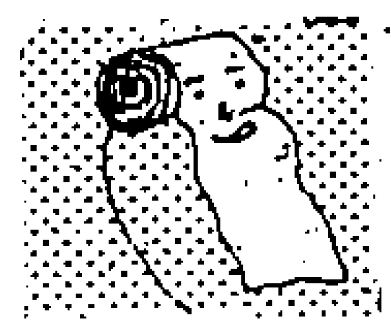
C'est FAISABLE.
C'est NÉCESSAIRE.
C'est URGENT.

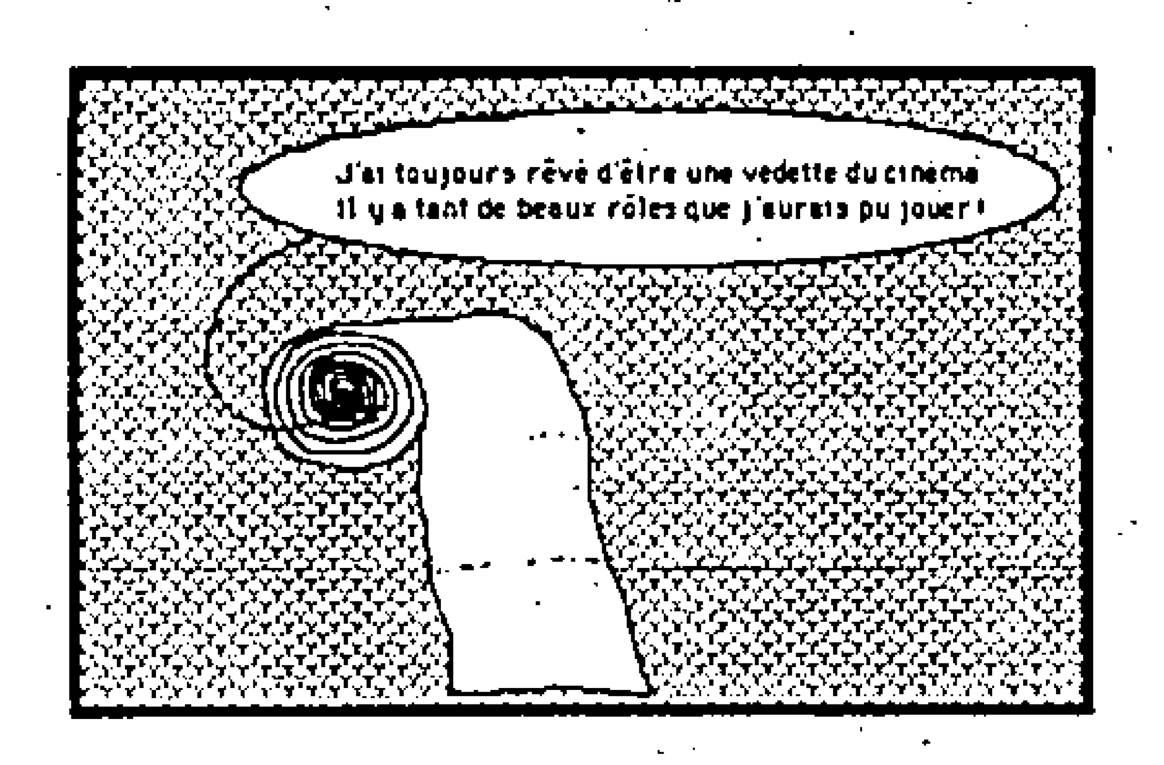
Une initiative de la Société des universitaires de langue française de l'Ontario, régionale de Sudbury.

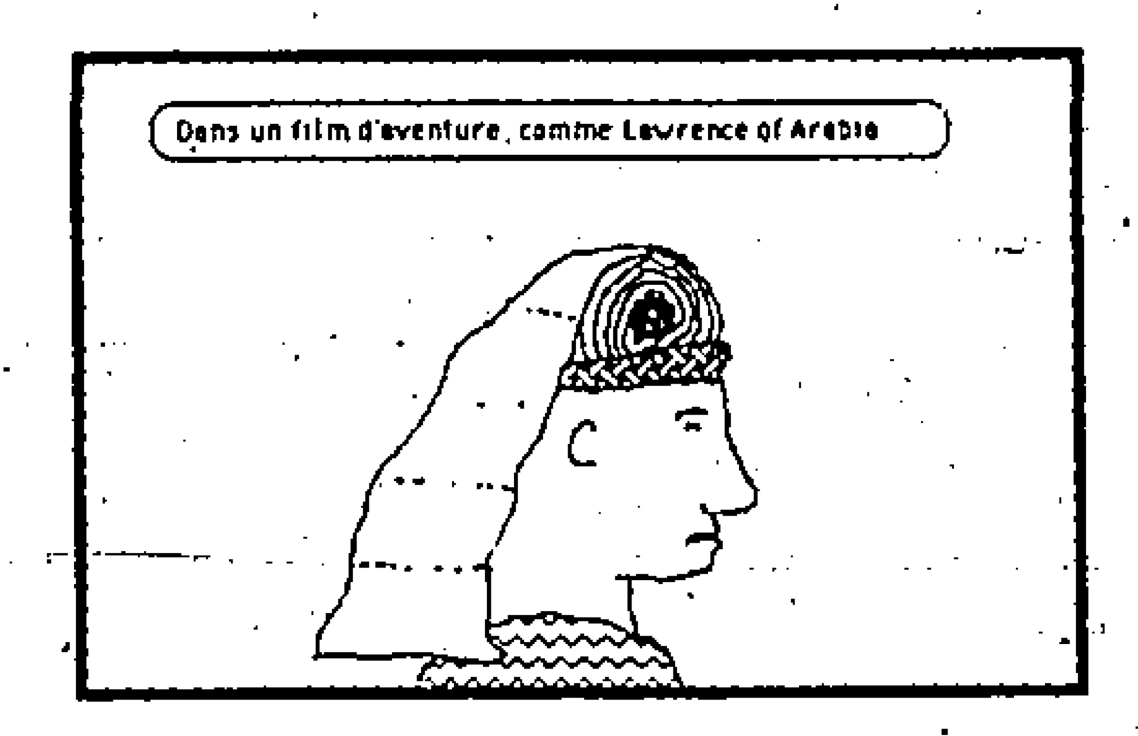
Humourignal

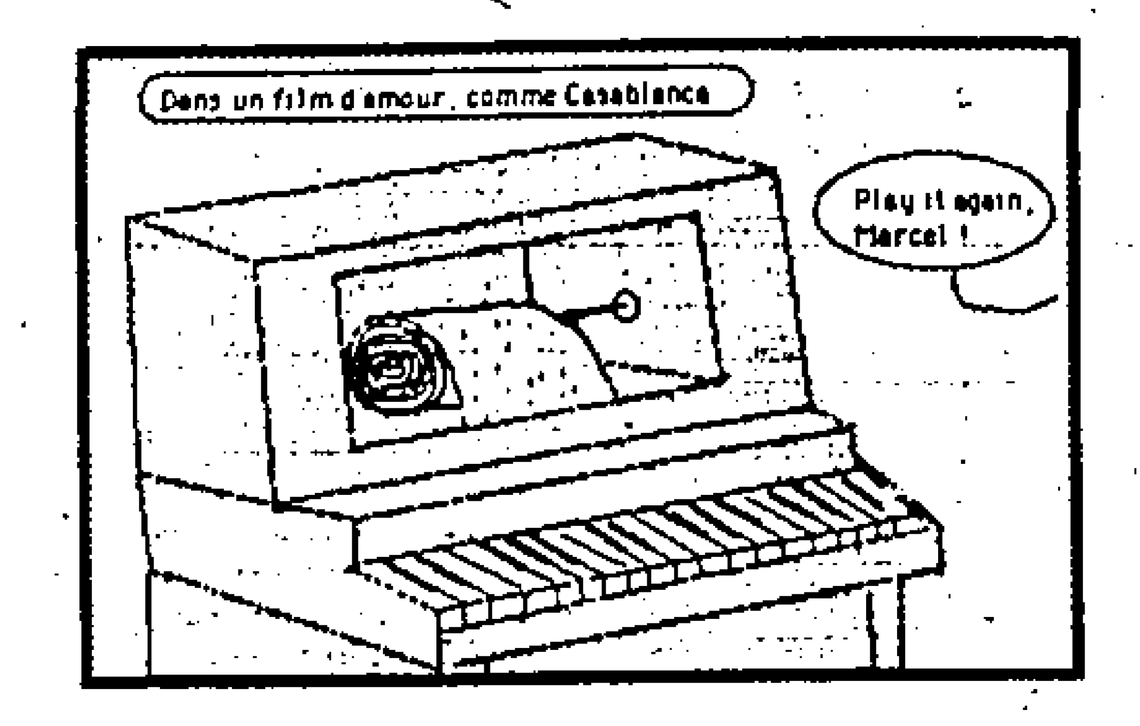
LE DISCOURS DU TRÔNE

mettant en vedette l'honorable Marcel Lebrun, orateur de la Chambre de Bain.

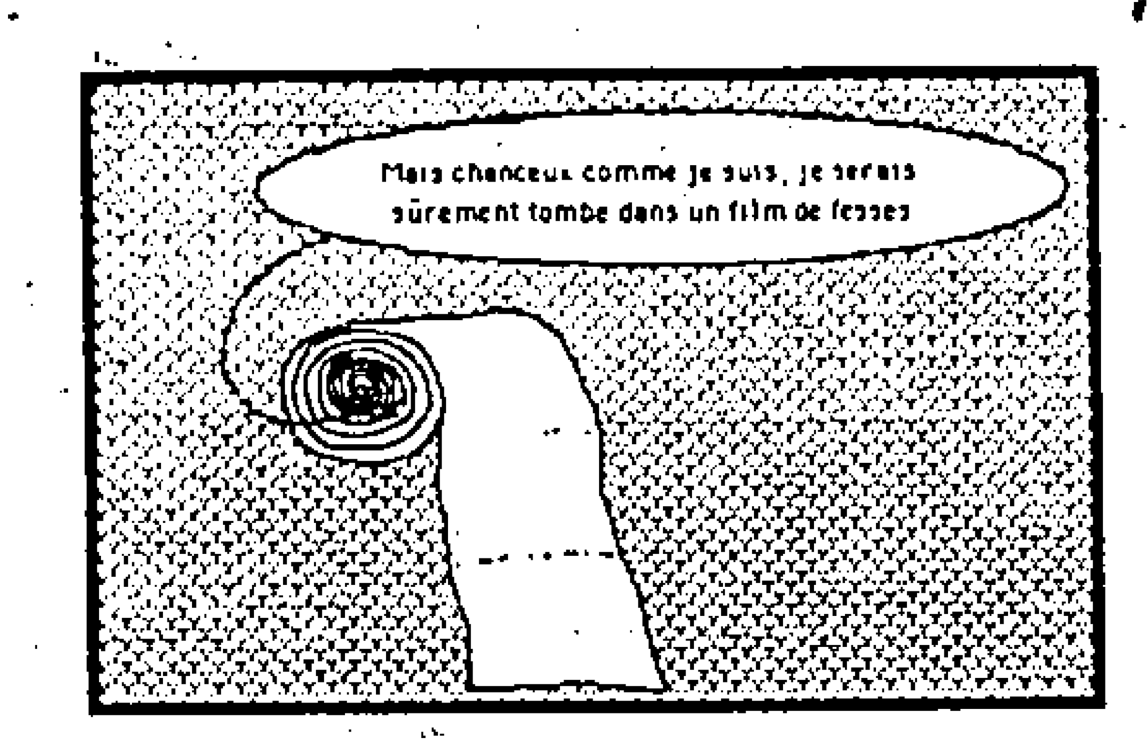


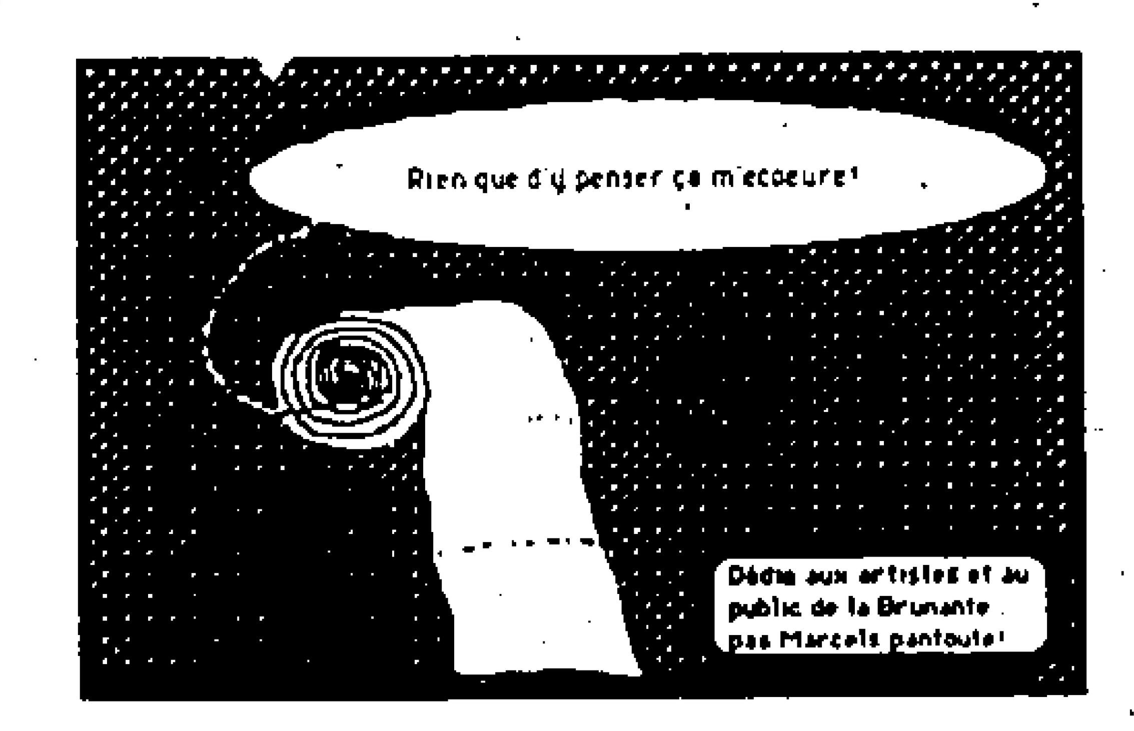






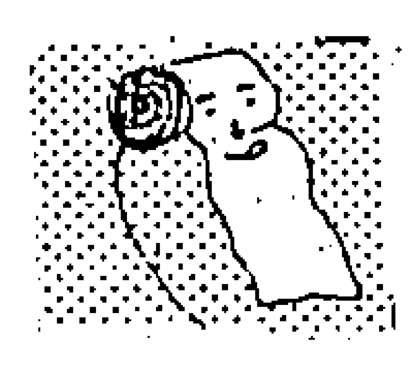


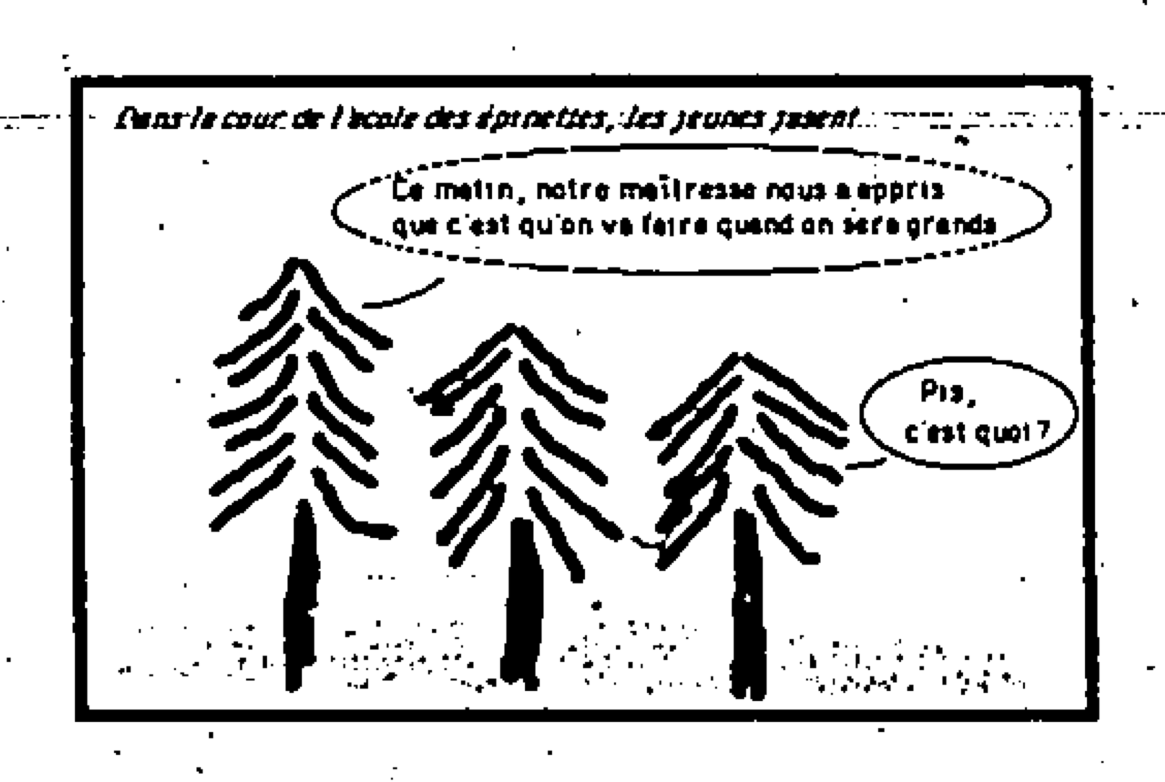


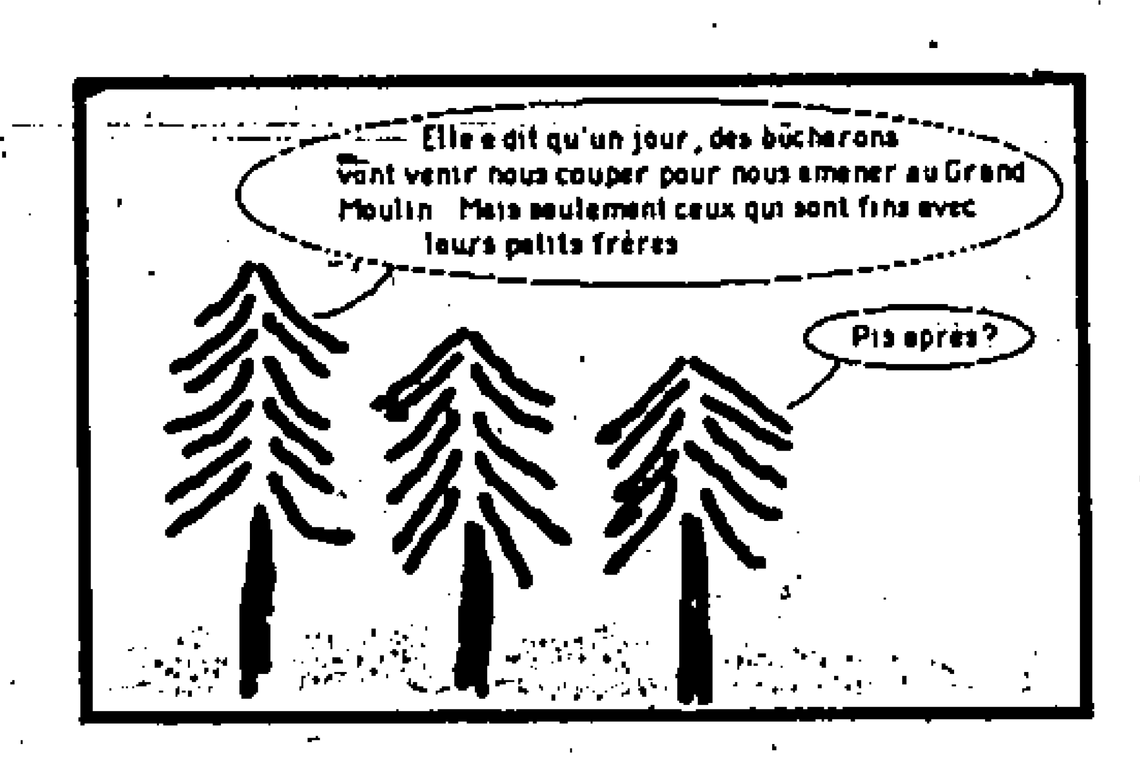


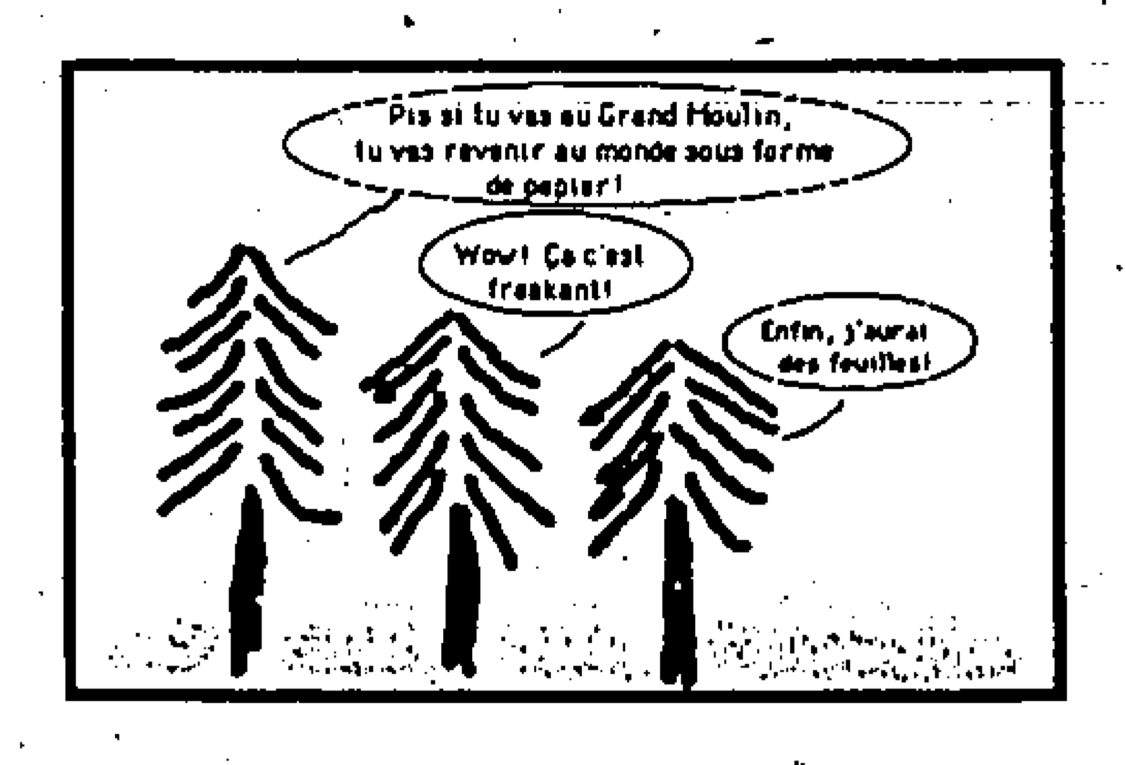
LE DISCOURS DU TRÔNE

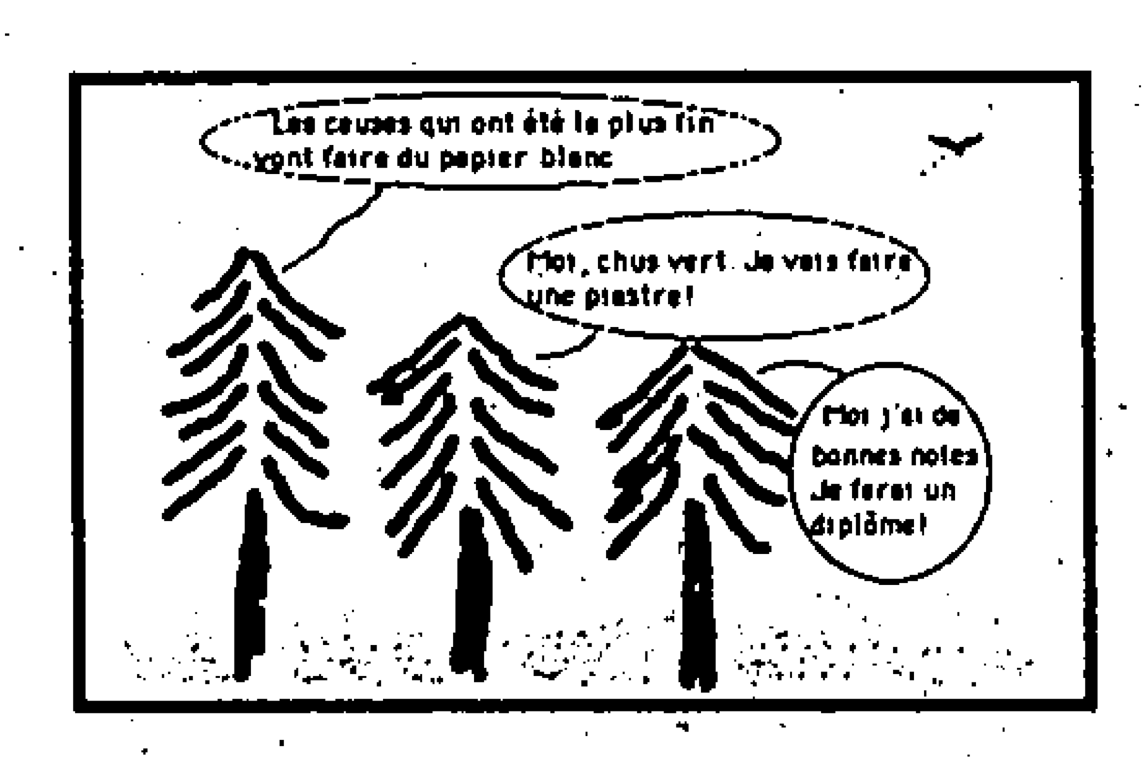
mettant en vedette l'honorable Marcel Lebrun, orateur de la Chambre de Bain.

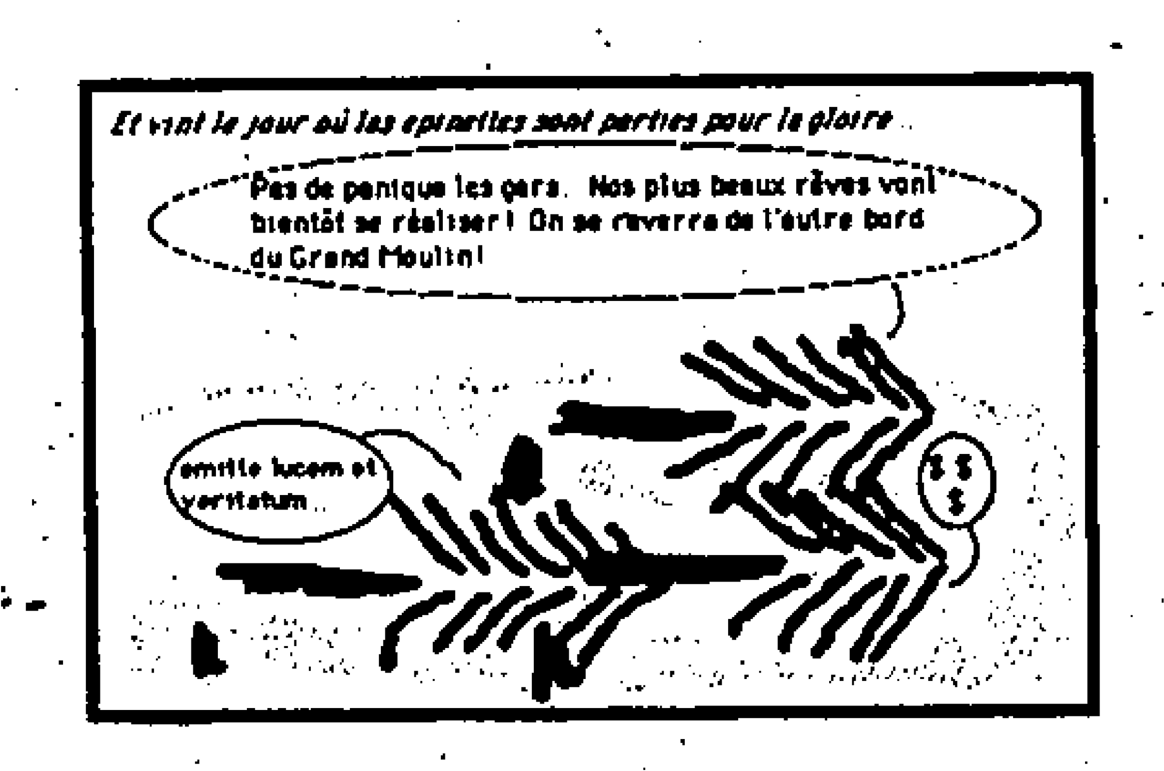


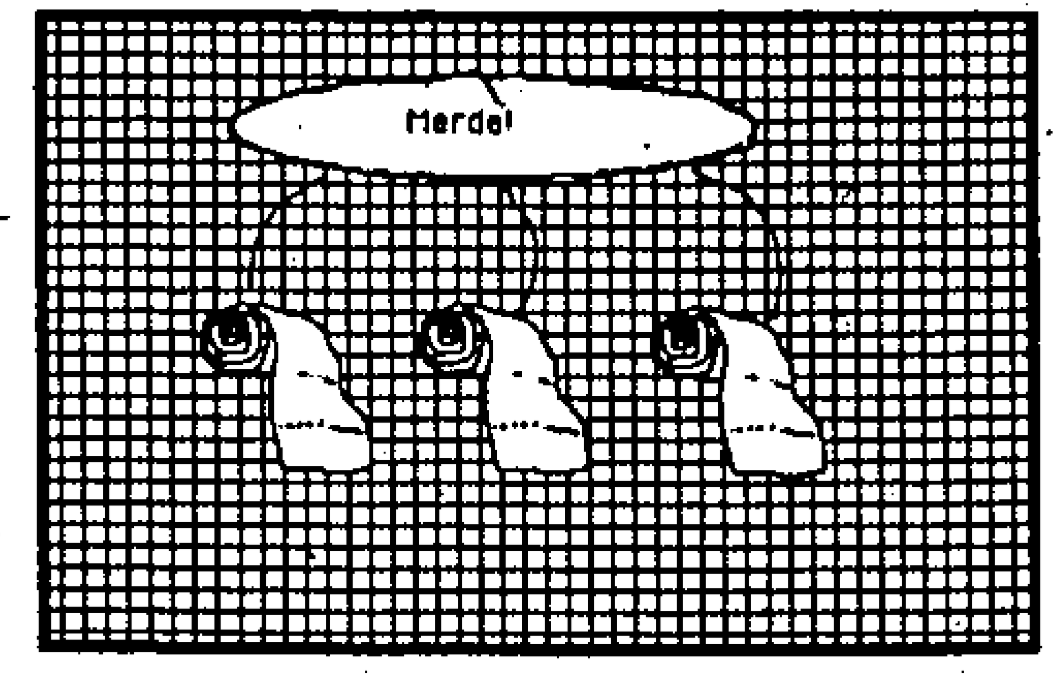










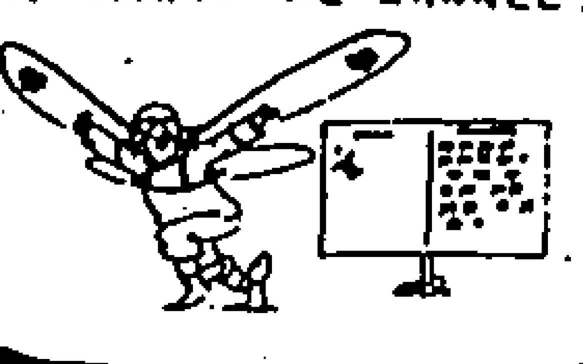


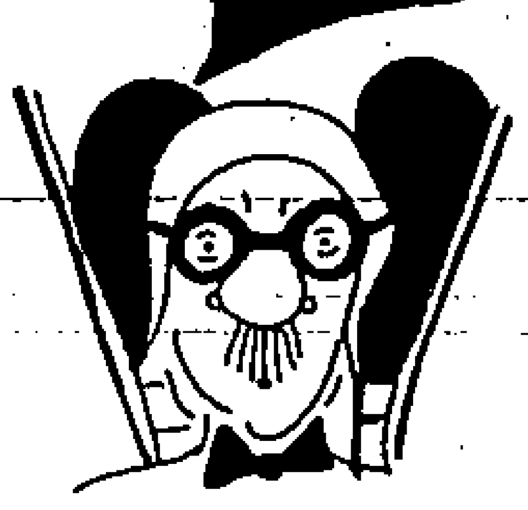
Humourignal



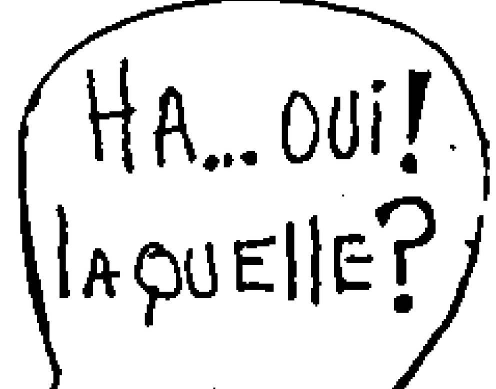


une idée orignale d'Yvan Morais

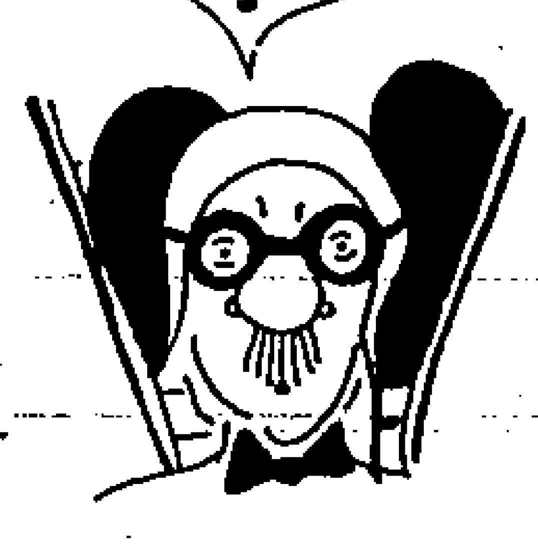


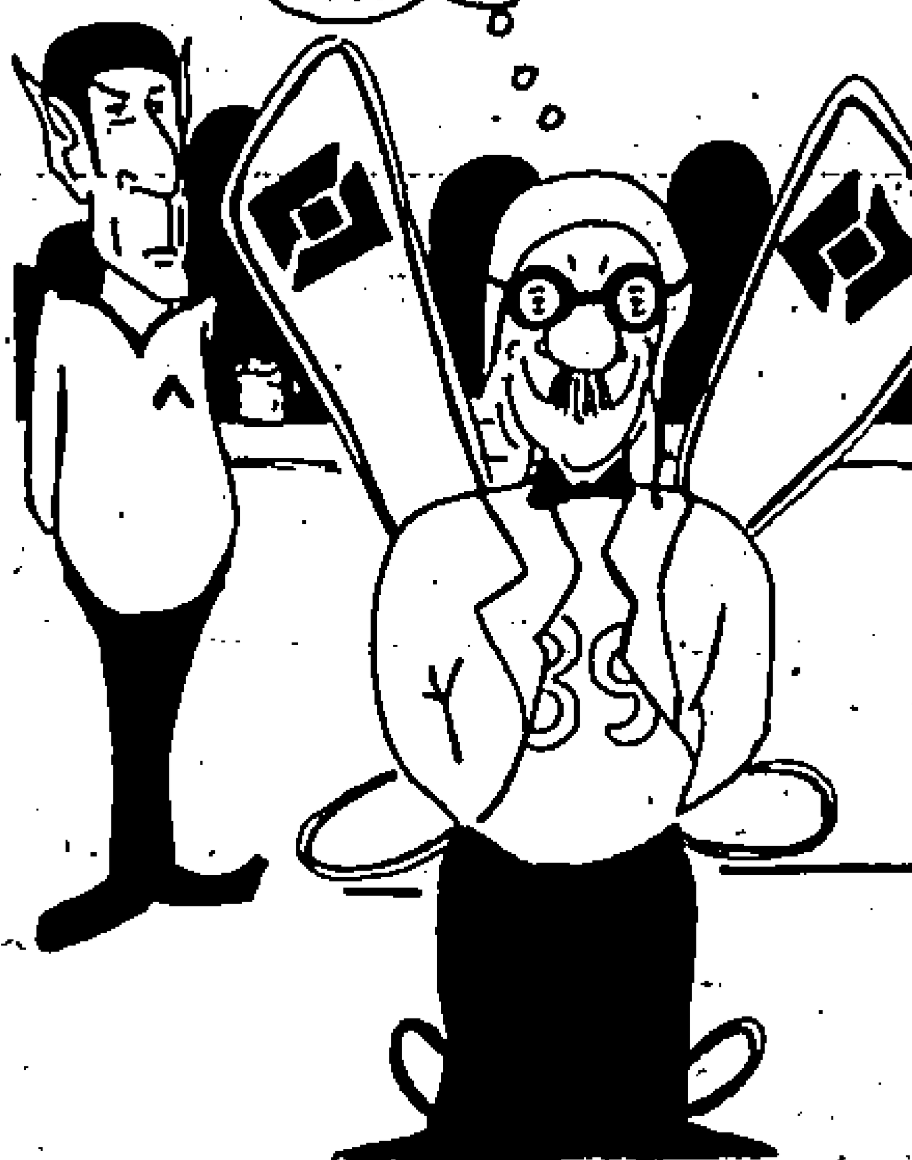


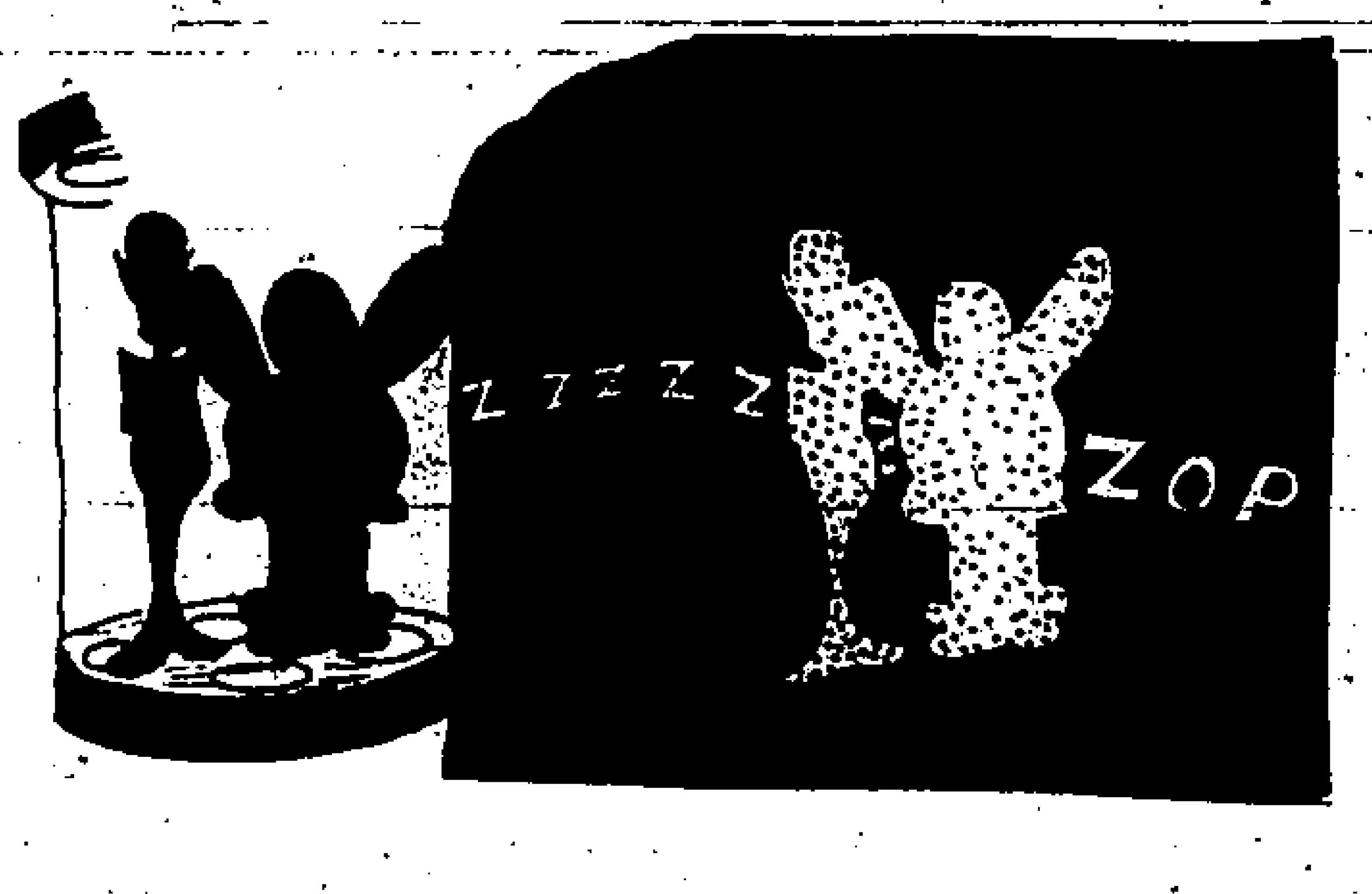


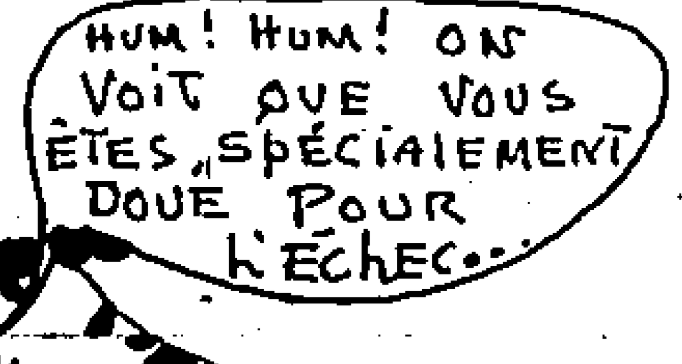


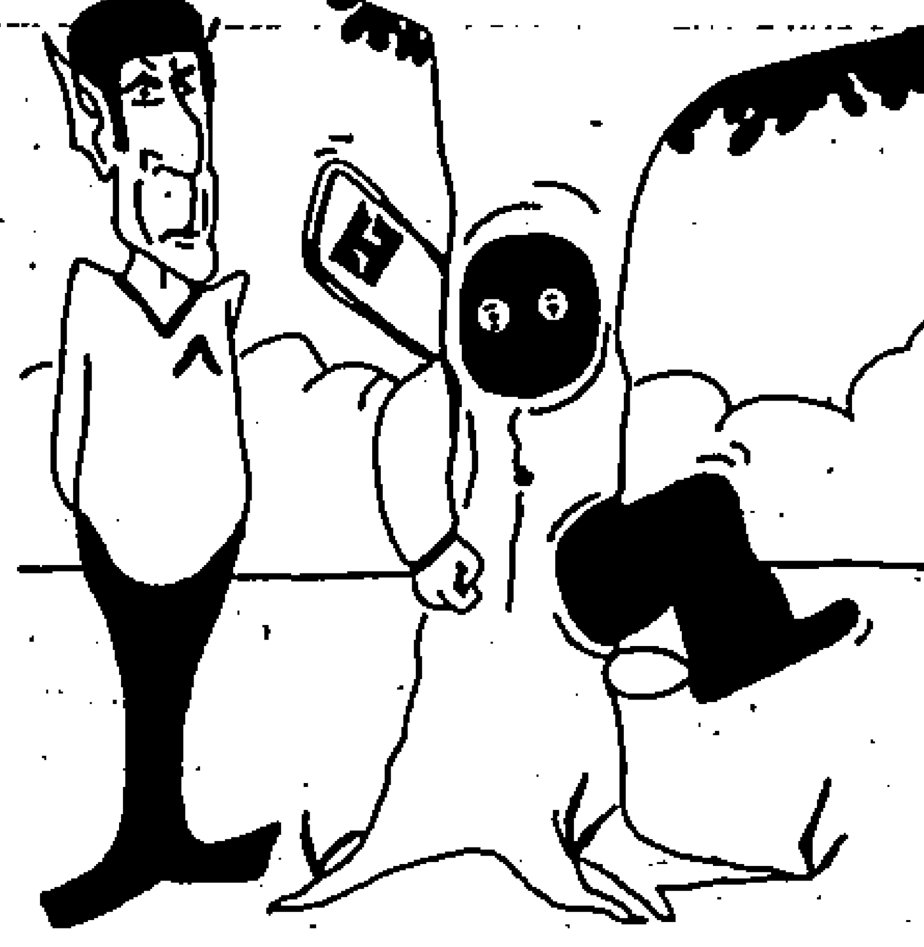












Notre bibliothèque est "esspéciale"

La Bibliothèque Nationale, la bibliothèque du Congrès et la bibliothèque d'Alexandrie ont classifié tous leurs livres sans exception avec un même système, que ce soit à l'aide ordinateurs ou de fiches. Mais la grande bibliothèque de la Laurentienne, elle, se croit spéciale. Bien sûr, une même classification est utilisée pour ranger tous les livres. Mais, pour les trouver c'est autre chose! Tout élève qui mène des recherches doit pouvoir emprunter des livres qui soient en circulation constante, sinon c'est comme tisser de l'or avec du blé. Bref, c'est très difficile!

Pia Copper

D'abord, il faut chercher dans les cartes d'index, ensuite sur la microfiche et finalement sur l'ordinateur pour s'assurer que l'oeuvre désirée se trouve vraiment (ou non) sur place. Notre bibliothèque ne croit pas que les livres hors circulation depuis quatre ou cinq ans sont assez importants pour les enregistrer à l'ordinateur. Résultat: beaucoup de temps perdu à chercher un livre qui ne figure pas sur l'ordinateur. Qu'en pensez-vous?

Voici un appel aux livres! Agissez!

1. Chaque fois que vous sortez des livres de notre chère bibliothèque, jetez un coup d'oeil sur la dernière page.
2. Si celle-ci ne montre pas une nouvelle étiquette blanche avec un cadre rouge "Date Due – Échéance", vous avez la possibilité de faire enregistrer un autre livre sur l'ordinateur!
3. Si vous aimez vous sauver du temps et celui des autres, alors cherchez quelques livres sans étiquettes.
4. Empruntez-les.
5. La bibliothécaire prendra quelques minutes de plus à remplir un formulaire et à coller un gommant. C'est tout.
6. Ensuite, laissez-les dans la boîte de livres rapportés.

Voici six pas simples pour encourager l'organisation de notre bibliothèque. Je ne vous oblige pas de lire les livres ainsi empruntés, seulement de faire semblant de les sortir. Alors, vous aurez enregistré toute une série de livres à l'ordinateur en dénonçant ce désordre volontaire des rayons. Ne perdez-pas votre temps pour une affaire aussi claire! Faites quelque chose!

Fermeture de la bibliothèque de la Laurentienne

Le ridicule ne tue pas

Une première canadienne dans les annales universitaires: la fermeture d'une bibliothèque en pleine session. L'Université Laurentienne vient ainsi de réaliser un exploit rarissime! On aura compris sans doute mon intention de dénoncer cette folle décision administrative qui prive les étudiantes et les étudiants de leur principal outil de travail.

Peu importe les motifs qu'on pourrait évoquer, ce geste nie purement et simplement mes obligations à titre de professeur responsable ainsi que les droits du corps étudiant. J'aurai beau chercher à enseigner la nécessité de s'ouvrir les horizons, j'aurai beau chercher à développer la curiosité et la nécessité de vérifier ses sources, j'aurai beau vanter les merveilles consignées dans certaines revues scientifiques, l'administration vient d'annuler tout mon travail, toute ma crédibilité d'homme de science et de pédagogue en reconnaissant l'inutilité d'une bibliothèque. Il faut assurément ignorer les exigences de la recherche et de l'enseignement universitaire pour en être arrivé à cette décision bureaucratique.

Dorénavant, il faudra craindre le pire à moins que ce ne soit le mieux. En effet, peut-être pourrait-on songer à la fermeture de tous les bureaux administratifs pour une durée indéterminée et cela, sans que la session universitaire en soit affectée! Certes, le ridicule ne tue pas, mais cela ternit une réputation.

Guy Gaudreau
Département d'histoire

Il n'y a pas si longtemps, notre recteur nous informait que, quelles que soient les conditions atmosphériques, l'université ne fermerait pas ses portes. Dans la même foulée, cependant, on décide de fermer une composante essentielle du campus. Allez voir la logique de cette décision!

Déménagement de la bibliothèque de l'Éducation

L'oasis disparaît

À quoi bon déménager la bibliothèque des sciences de l'éducation? Cette entreprise futile ne fait que confondre les étudiants. D'abord, il y a la distance. Qui veut monter la colline pour travailler un vingt minutes entre les classes? Les étudiants manquent de temps et d'énergie. Puis, cet endroit tranquille est l'oasis de celui qui court d'un cours à l'autre Pourquoi l'abandonner? Ensuite, les étudiants en éducation sont les seuls à se servir des livres disponibles dans le centre franco-ontarien. Parfois, un francophone s'y trouve pour une revue quelconque ou un dictionnaire. C'est tout.

Pia Copper

En effet, la plupart des livres de cette petite bibliothèque sont destinés aux futurs enseignants. Des traités de psychologie, des histoires de Babar et Oui-Oui, des encyclopédies pour enfants qui ne serviront pas sans doute à la population en général. Rarement, l'étudiant en commerce, en chimie, en histoire, etc.,trouvera une oeuvre profitable dans ce coin particulier. Les études sont généralement limitées à une certaine concentration qui se trouve (étrange coïncidence) dans le même édifice.

Alors, si vous déménagez l'oasis des enseignants, vous faites erreur! Travail d'Hercule, coût qu'on pourrait éliminer du déficit universitaire. Bref, entreprise futile!

Revendications banales

À ce sujet , mentionnons quelques autres points non négligeables.

A) SVP ne laissez pas traîner des études de 1990 jusqu'à l'an 2010. Faites-vous une réputation d'efficacité.

B) SVP rangez les revues en ordre de sujet: science, médecine, histoire... L'ordre alphabétique nous promet de longues promenades dans le nouvel édifice. Ne serait-ce pas une bonne idée de raccourcir le trajet des étudiants et ceux des bibliothécaires? Un même journal peut se trouver sous quatre différentes lettres. Ex: Le Journal des Fourberies Scientifiques: J (journal) F (fourberies) S (sciences).

C) Que tous les livres anciens, modernes soient rangés dans la bibliothèque et que le public sache qu'ils existent. Il y a des livres qui traînent depuis vingt ans dans des salles vides.

Ces revendications ne sont-elles pas banales? La population étudiante n'a-t-elle pas le droit de s'inquiéter de son centre de recherche? Vous déménagez dans quelque temps. N'est-ce pas le temps de mettre vos livres en ordre? vos documents, vos revues, vos romans? D'ailleurs, vous avez attendu assez longtemps!

Sincèrement,
Mlle Dewey
Bibliothèque du Congrès

Demande de soumissions par écrit

du Comité spécial chargé de réexaminer les règlements concernant la compétence en rédaction

Le Sénat a créé un comité spécial chargé de réexaminer les règlements concernant la compétence en rédaction. Le mandat du Comité est le suivant:

1. Étude du règlement de 1989
   a. application sur le campus
   b. application en ce qui concerne les étudiants hors campus et ceux qui prennent des cours en formation à distance.
2. Application du règlement de 1985-1988 dans le cas des étudiants à temps-partiel.
3. En vertu de ses attributions, le Comité doit examiner l'application du règlement du Sénat et non pas le règlement lui-même ou les tests proprements dits.

Le Comité est composé de: Lloyd Reed, Président; Brian Donahue (Humanités); Adjevan de Sande (Écoles professionnelles); Mary Powell (Sciences sociales); Barbara Evans (ALPS); Marie-Noël Shank (AEF); Mark Veno (SGA)

Des soumissions écrites devraient être envoyées au Dr Lloyd Reed, Vice-recteur à l'enseignement (Recherche et Programmes), au bureau L-228, au plus tard le 23 février 1990. **Le Comité aimerait particulièrement recevoir des soumissions venant d'étudiants concernés par le programme.**

Le Comité s'occupera particulièrement de ce qui suit:

a. Examiner les règlements régissant les critères de la compétence en rédaction; plus spécifiquement: sont-ils équitables et raisonnables? Équitables inclut: 1) information suffisante aux étudiants concernant les politiques et leurs implications; 2) notation des tests; 3) appels; 4) programme LIP.
b. Examiner le niveau des ressources et son impact.
c. Examiner l'efficacité des actions entreprises pour la mise en application des politiques concernant la compétence en rédaction.

Personnage méconnu

Consommateur francophone, qui es-tu?

C'est au début du mois d'octobre de l'an dernier que sept personnes intéressées par la science du comportement du consommateur se sont donné le défi de définir qui est le consommateur francophone dans le Nord-Est de l'Ontario. Le document de recherche qui a été complété récemment tire des conclusions intéressantes sur ce mystérieux personnage.

Jacques Bélanger

Une étude statistique des consommateurs du Nord-Est ontarien, avec ses six districts, a été entreprise grâce aux données de Statistique Canada et de l'ACFO. Celle-ci a démontré que les francophones représentent 24% de la population, une proportion assez significative du marché des consommateurs. En outre, on peut voir qu'il y a une concentration importante de francophones dans les milieux ruraux.

Du côté de l'éducation, il est clair que proportionnellement, les francophones fréquentent les universités et les collèges communautaires à des degrés moindres. L'analyse des revenus reflète clairement que la population française jouit de salaires moyens comparables à ceux des anglophones. Enfin, les francophones présentent des profils d'emplois différents puisqu'ils se retrouvent en plus grand pourcentage dans les industries primaires et secondaires.

Groupes de discussion

La dernière étape de l'étude fut celle des groupes de discussion, qui ont regroupé 27 participants au total lors de quatre rencontres différentes. Ce qui est ressorti de ces échanges est fort intéressant. On ne semble pas être capable d'élaborer sur les subtilités de la culture franco-ontarienne, exception faite des traditions pratiquées lors du temps de fêtes ou du sentiment d'appartenance, de confort et de confiance ressenti.

Essentiellement, on ne voit le concept de la culture, plus particulièrement celui de la langue, entrer en jeu que lors de l'achat ou de l'obtention de services comme l'éducation, la santé, puis les services communautaires et gouvernementaux ou les produits culturels comme des disques et des livres.

Trois groupes

À toutes fins pratiques, on pourrait segmenter les consommateurs français de notre région en fonction de l'âge. Pour ceux qui ont moins de 25 ans, les valeurs culturelles sont peu importantes, les goûts et les besoins personnels priment dans leurs décisions d'achat et ils se définissent comme des Ontariens moyens.

Les répondants de 25 à 45 ans sont plus conscients de la valeur de leur culture et croient à sa raison d'être à cause d'un degré de réflexion plus poussé. En général, ils vont exiger plus de services en français.

Les répondants de 45 ans et plus sont les traditionalistes qui voient leur culture (langue, religion catholique et traditions) comme un partie intégrale de leur vie et de leurs habitudes de consommation.

En conclusion, on peut dire que les francophones du Nord de l'Ontario sont différents des Québécois parce qu'ils attachent beaucoup d'importance au concept du régionalisme en Ontario. Ceci se reflète dans les habitudes de consommation et les préférences en ce qui a trait aux différents styles de publicité.

Le harcèlement sexuel

Informez-vous!

La loi sur les droits de la personne promulguée par l'Ontario est essentiellement une loi interdisant la discrimination. Ceci dit, la présente politique touchant le harcèlement sexuel à l'Université Laurentienne stipule que les employé(e)s et les étudiant(e)s ont droit à un traitement équitable sur le campus. En exerçant sa responsabilité à titre d'employeur et de prestataire de services d'éducation, l'université s'efforce en tout temps d'offrir un milieu d'apprentissage qui favorise la productivité, la réussite scolaire et la dignité et qui respecte l'amour-propre de chaque étudiant(e) et employé(e).

Toute avance sexuelle non sollicitée, de nature verbale ou physique, de la part d'une personne qui sait ou devrait raisonnablement savoir qu'une telle attention n'est pas souhaitée, constitue un cas d'harcèlement sexuel quand:

a) de telles demandes ont l'accès aux études, du statut universitaire ou de la titularisation de la personne qui en est l'objet.

Le harcèlement sexuel ne s'applique pas aux rapports entre adultes responsables et consentants. Par définition, le harcèlement sexuel est coercitif et les hommes aussi bien que les femmes peuvent en être victimes.

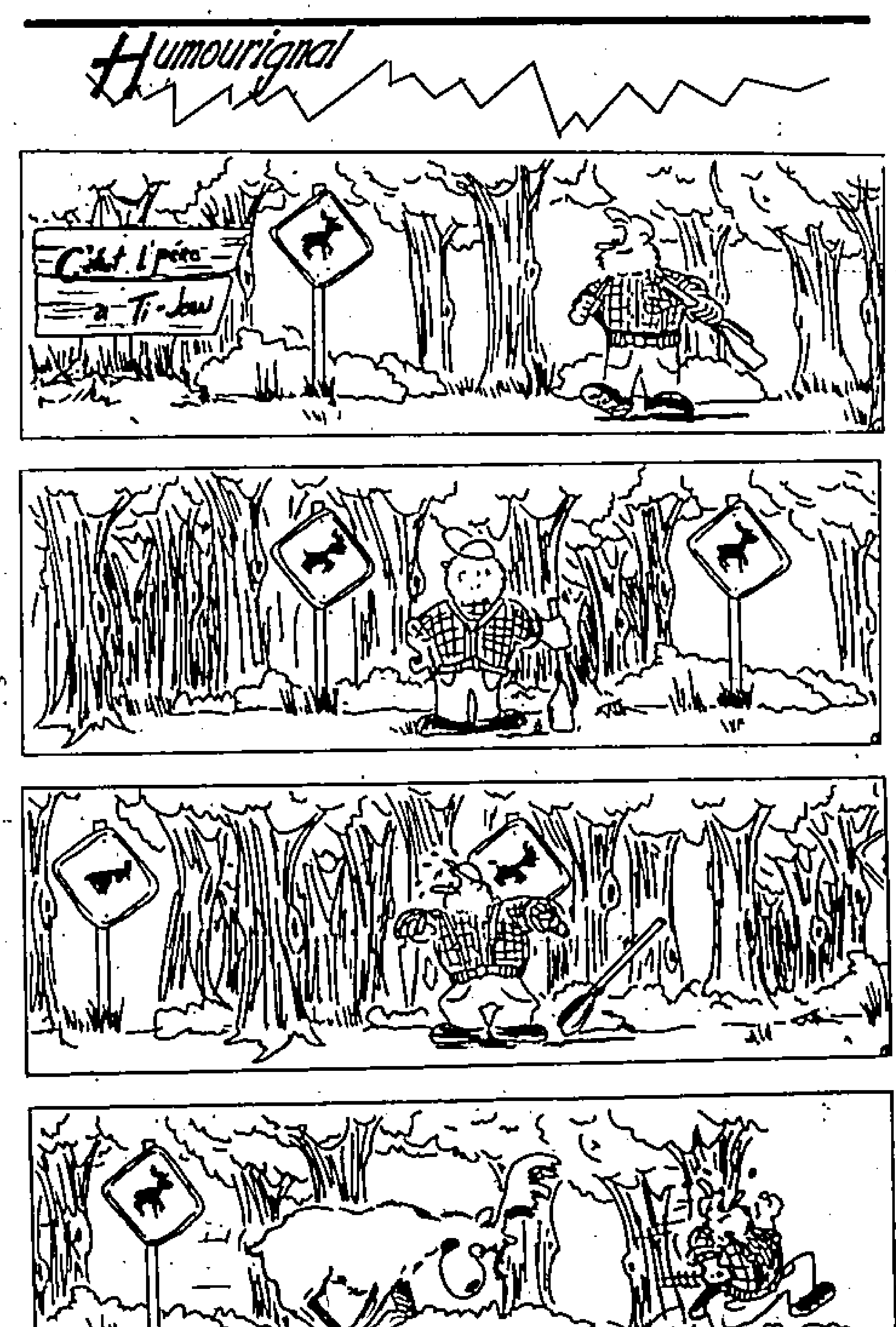
Mireille Leclaire
membre de CEHSRP

pour but ou effet de perturber le travail d'une personne, ses études ou son rendement scolaire, ou de créer une ambiance psychologique et émotive négative relativement au travail, aux études et au rendement scolaire;

b) la soumission à de telles demandes est la condition explicite ou implicite de l'embauche, de l'accès aux études, du statut universitaire ou de la titularisation de la personne qui en est l'objet;

c) la soumission à de telles demandes ou leur rejet est utilisé pour décider de

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Monica Collins, présidente du Comité d'éducation sur le harcèlement sexuel et du règlement des plaintes au 673-6569.



Driving Miss Daisy

Sarcasme et sympathie

Driving Miss Daisy, c'est un film mis en scène par Bruce Beresford d'après une adaptation d'Alfred Uhry. Ce film présenté au Centre Cité s'est mérité trois prix du "Golden Globe" ainsi que le prix du meilleur scénario (comédie ou musical). Jessica Tandy a été nommée la meilleure comédienne dans le rôle de Miss Daisy, et Morgan Freeman le meilleur comédien pour avoir joué le rôle du chauffeur noir nommé Hoke.

Joanne Dubé

Driving Miss Daisy se mérite beaucoup d'éloges et devrait recevoir le prix du meilleur film présenté ces temps-ci au cinéma. Il n'y a pas d'action comme dans *Tango and Cash* mais ce n'est pas non plus un film banal et insignifiant comme l'ont été, pour plusieurs, les films tels que *Out of Africa* et *Accidental Tourist*. C'est une histoire simple, rafraîchissante, touchante et comique à la fois, l'histoire d'une vieille dame, Miss Daisy, qui doit apprendre à supporter Hoke, le chauffeur que son fils (Dan Aykroyd) lui a fourni malgré son désir de conduire son auto elle-même.

Ensemble, Miss Daisy et Hoke apprennent à s'accepter, à se pardonner et à se parler des choses qui leur tiennent à coeur. Durant une période de 25 ans qui débute vers 1948, il se noue une amitié solide entre ces deux personnages si bien interprétés par Jessica Tandy (Cocoon) et Morgan Freeman. La subtilité et le sarcasme qui imprègne leurs dialogues poussent les spectateurs à écouter avidement et même à lire entre les lignes afin de pouvoir tout capter et d'en rire.

C'est un film qui ouvre l'esprit et qui fait penser. Le gai son de la flûte parcourt les scènes ensoleillées, parfumées, desquelles émergent un symbolisme sans pareil à travers des prises de vue originales. Au lieu de planter des balles dans le corps des hommes, ce film planté des fleurs dans le coeur de tous et chacun. La mort, c'est un bol de pois verts qui tombent, qui s'éclaboussent et qui roulent par terre, au ralenti. La vie, elle, c'est une promenade en auto à travers la campagne. Pas de violence ni d'effets spéciaux, même si parfois le spectateur s'attend à ce qu'un événement tragique survienne, puisque il en est ainsi dans presque tous les films d'aujourd'hui.

Driving Miss Daisy permet de relaxer et de contempler le paysage sans avoir à se mettre en garde contre des monstres ou des explosions quelconques qui pourraient surgir devant vous pour détruire tous vos rêves les plus doux, les plus silencieux. *Driving Miss Daisy*, c'est un film à ne pas manquer pour tous ceux qui savent s'asseoir, écouter et apprécier un film d'une grande beauté et de grande bonté.

Cote: A (pour "à voir")

Mettre au monde un groupe rock: étude de cas

Des visions de succès

Stéphane Gauthier

La formation du groupe rock Visions remonte au 12 septembre 1986. Depuis, on retrace trois phases dans la jeune histoire de ce groupe franco-ontarien.

Première phase: (sept. 1986-avril 1987)

À ses débuts, Visions compte cinq membres, tous amis, fréquentant le Collège Notre-Dame à Sudbury. Ils ont un but commun en tête: avoir du plaisir en faisant de la musique. Pour cela, on doit avoir un public qui lui aussi cherche le plaisir. Le groupe baigne donc dans un milieu idéal; une école secondaire catholique contenant un public captif qui aime tout ce qui permet de manquer des classes. Et quoi de mieux pour s'exciter sans réprimandes que de la musique rock.



Mais avant d'obtenir le privilège d'animer tous ces collégiens, l'administration se réserve le droit de réviser les paroles des chansons pour ensuite porter son jugement. Le groupe se doit donc d'adopter une philosophie positive et surtout conforme à l'image de l'école afin d'être bel et bien accepté. L'idéologie de Visions, selon Lauzon: "On peut fêter sans l'aide de stupéfiants", cadre bien dans cet idéal. Par précaution, le groupe s'assure de porter le costume du Collège, c'est-à-dire, le veston, et la cravate.

Lauzon et compagnie anticipent de se faire entendre par un public d'environ 1000 étudiants qui ne demandent pas mieux que de se faire abasourdir par le premier groupe rock de l'histoire du Collège Notre-Dame. Leurs chansons, traitant surtout du désarmement nucléaire, n'arrivent pas à concurrencer avec les cris d'affolement de la foule. Ce ne sont donc pas les paroles qui parviennent à séduire les spectateurs.

En parlant des paroles, Marc souligne qu'étant donné que le public est obligé d'assister au spectacle: "Il est difficile d'évaluer la réception des gens", "Néanmoins on continuera de jouer car le public a été "chaud", donc nous voulions les faire crier et danser davantage.". Il faut croire que ça fonctionne, puisque d'après Lauzon: "on a réussi à faire danser une foule de 80 garçons" au Collège Sacré-Coeur.

À la fin de la première phase, Visions aura évolué quelque peu. Leurs spectacles au Collège Notre-Dame deviennent officiels, c'est-à-dire que le conseil étudiant invite formellement le groupe à partager sa musique. Le tout reste bénévole, mais la forme change; entre autres les coiffures deviennent plus stylisées et les vêtements prennent de la couleur.

Suite dans le prochain numéro de l'Orignal déchaîné.

Les gains en capital et les RÉER

Les gains en capital et les dividendes étant moins imposés que le rendement sous forme d'intérêts, on dit souvent que les investisseurs ne profitent pas des avantages fiscaux en détenant des actions ou des fonds d'investissement composés d'actions dans leur régime enregistré d'épargne-retraite (RÉER).

Cette stratégie est populaire, mais non sans lacune. En effet, ces conseillers prétendent que tout revenu produit par un RÉER finira par être imposé au taux maximal applicable au détenteur lors du retrait. En effet, ceci sera le cas quand le RÉER, converti en rente ou en fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), produira un revenu.

L'effet de l'impôt sur le profit

Prenons un exemple de ce qui est possible. Supposons que vous achetiez 100 actions de ABC Inc. à 10$ l'action. Par bonheur, leur cours monte l'année suivante à 20$. Vous avez gagné 1000$.

Si vous déteniez ces actions dans le cadre d'un RÉER et retiriez le profit de 1000$ du régime, vous ne toucherez qu'un montant net de 550$, admettant un taux d'imposition de 45 pour cent.

Si vous détenez ces actions en dehors d'un RÉER et restez admissible à protéger ce profit des impôts en utilisant votre exemption pour gains en capital, vous pouvez garder le montant entier du profit de 1000$. Par contre, si vous avez déjà utilisé toute votre exemption pour gains en capital, le montant net de ce profit sera d'environ 700$ après impôt.

Le Réer protège les profits

Maintenant, regardons ce qui pourrait se passer si vous aviez touché vos gains dans le cadre de votre RÉER et que vous les aviez réinvestis dans le régime. Supposons que vous avez 30 ans et que vous prendrez votre retraite en 30 ans. Avec un rendement de 10 pour cent de votre investissement, ce profit de 1000$ vaudrait environ 17500$ à votre retraite. Si vous étiez alors toujours imposé au taux de 45 pour cent, la valeur nette après impôt serait d'environ 9600$.

Si vous aviez suivi le conseil populaire de certains conseillers financiers et pris vos gains en capital sans l'intermédiaire du RÉER, vous n'auriez pas réalisé une si bonne affaire. En effet, ce montant de 1000$, investi à 10 pour cent et imposé à 45 pour cent par an vaudrait seulement 5000$ après 30 ans.

Les RÉER gardent leur intérêt pour les épargnes accumulées à long terme. Et il est intelligent de renoncer aux avantages fiscaux traditionnels en matière de gains en capital ou de dividendes parce qu'il est possible de réinvestir les profits en exemption d'impôt pendant de longues périodes dans un RÉER.

Fonds d'investissement

Bref, les épargnants doivent sérieusement envisager la détention d'actions dans leur RÉER, comme beaucoup l'ont déjà fait. Et si vous êtes comme la plupart des investisseurs et n'avez ni la patience, ni la connaissance, ni la discipline nécessaires pour gérer votre propre portefeuille d'actions, pensez à un fonds d'investissement ou de titres de croissance, comme ceux qu'offre Gestion de placements Trimark Inc. pour votre RÉER.

Les fonds d'investissement sont liquides, diversifiés et gérés de façon professionnelle. Demandez à votre conseiller en planification financière quel est le fonds qui répond le mieux à vos objectifs et à vos besoins.

Financial Concept Group
148 Paris Street
Sudbury, Ontario P3E 3E1
Telephone (705) 673-8366
Telefax (705) 673-7059

Richard Malette
Financial Planning Consultant

Amour ambulance: nouveau recueil de Patrice Desbiens

L'atmosphère chargée comme un douze

Amour Ambulance est le neuvième recueil de textes de Patrice Desbiens, sans doute le plus prolifique des poètes franco-ontariens. Après sept livres publiés à Prise de Parole, à partir de *Les Conséquences de la vie* (1977) jusqu'à *Poèmes anglais* (1988), voici que Desbiens se voit publié à l'enseigne des Écrits des Forges à Trois-Rivières, maison d'édition fondée par le grand poète Gatien Lapointe.

Robert Dickson

Poète de l'anti-rhétorique, Desbiens construit ses textes avec un minimum de moyens. Ici, les poèmes sont courts, avec rarement plus de quatre ou cinq mots par ligne.. Ce sont les images surtout — insolites, saisissantes, imprévues — qui forment l'armature du discours et donnent le ton que connaissent si bien les lecteurs fidèles. Un ton tantôt lourd:

> Le coeur pesant
> comme un blues
> et l'atmosphère chargée
> comme un douze.

tantôt douloureux:

> La lettre d'amour qui meurt
> dans l'enveloppe froissée
> du coeur.

tantôt menaçant:

> Le soleil est un trou de balle
> dans le pare-brise du ciel.

Paysages juxtaposés

Ce recueil est constitué de six suites de textes, aux titres tels "Les lieux du sinistre" et "Hôtel Hystérie". Chaque suite raconte, à sa façon, en des phrases incisives, l'urgence de l'amour et son impossible réalisation. Les chambres d'hôtel et les Mr. Submarine de notre paysage urbain trop connu sont juxtaposés à des lieux issus de cauchemars ou de films d'épouvante. Les poèmes font des queues de poisson sur "les routes de la panique", glissent sur les sons et les sens, pour finir

> entre le papier carbone
> de la nuit et
> la page blanche
> du jour.

Amour Ambulance révèle un Patrice Desbiens en pleine possession de ses moyens et de sa lucidité. Comme le jazzman qu'il est, Desbiens ne cesse de faire des riffs sur des thèmes qu'il a déjà improvisés. Il nous force à voir ce qu'on voudrait bien ignorer. Desbiens n'écrit pas pour la valeur de choc, il assume pleinement jusqu'à l'absurdité des temps qui courent. Jusqu'au "silence sale comme une rivière". Et c'est déjà beaucoup.

Patrice Desbiens, Amour ambulance, Trois-Rivières, les Écrits des Forges, 1989.

Renaud a une amie

J'aime Renaud. Et vous? Et si j'écris en ce moment, ce n'est pas pour faire de la critique musicale, mais plutôt pour vous faire partager, adeptes et intéressés, ma dernière découverte. L'automne '89 a vu la parution d'un nouveau disque de Renaud, c'est-à-dire d'un enregistrement en spectacle de ses meilleures chansons: *"Visage pâle rencontrer public": Renaud tournée '89.*

Geneviève Ribordy

Ce disque n'amène rien de nouveau, mais regroupe en un album double des chansons mémorables signées Renaud, auxquelles l'aspect spectacle donne vie, puissance, poigne, et charme. Chansons politiques, comme Miss Maggie et Triviale poursuite (d'ailleurs dédiées à ceux qui n'ont jamais la parole). Chansons touchantes et personnelles comme Morgane de toi et Putain de camion. Chansons divertissantes comme la Mère à Titi et Socialiste, qui bien sûr, pour ne pas paraître trop sérieuses, sont intercalées de commentaires marrants, souvent ridicules!

Si vous avez manqué sa tournée cet été (comment, ne saviez-vous pas que Renaud était venu au Grand Théâtre?) voilà l'occasion rêvée de vous plonger dans l'univers de Renaud: fermez les yeux, écoutez...

À la Galerie du Nouvel-Ontario

Artistes du Nord

La 33ième exposition annuelle de l'Association des Arts du Nord de l'Ontario aura lieu à la Galerie du Nouvel-Ontario du 5 au 23 février 1990. L'exposition regroupe les oeuvres de 22 artistes professionnels du Nord de l'Ontario. Les oeuvres ont été choisies par deux juges professionnels du Sud de l'Ontario, Ted Fullerton et John Hartman.

Cette exposition itinérante passera dans onze centres nord-ontariens. A Sudbury, le vernissage aura lieu jeudi, le 8 février de 19h à 21h. Venez, c'est gratuit.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

Danielle Tremblay
675-6493, poste 123 ou
Peter Giblin
675-4441 (travail)
560-2659 (maison)

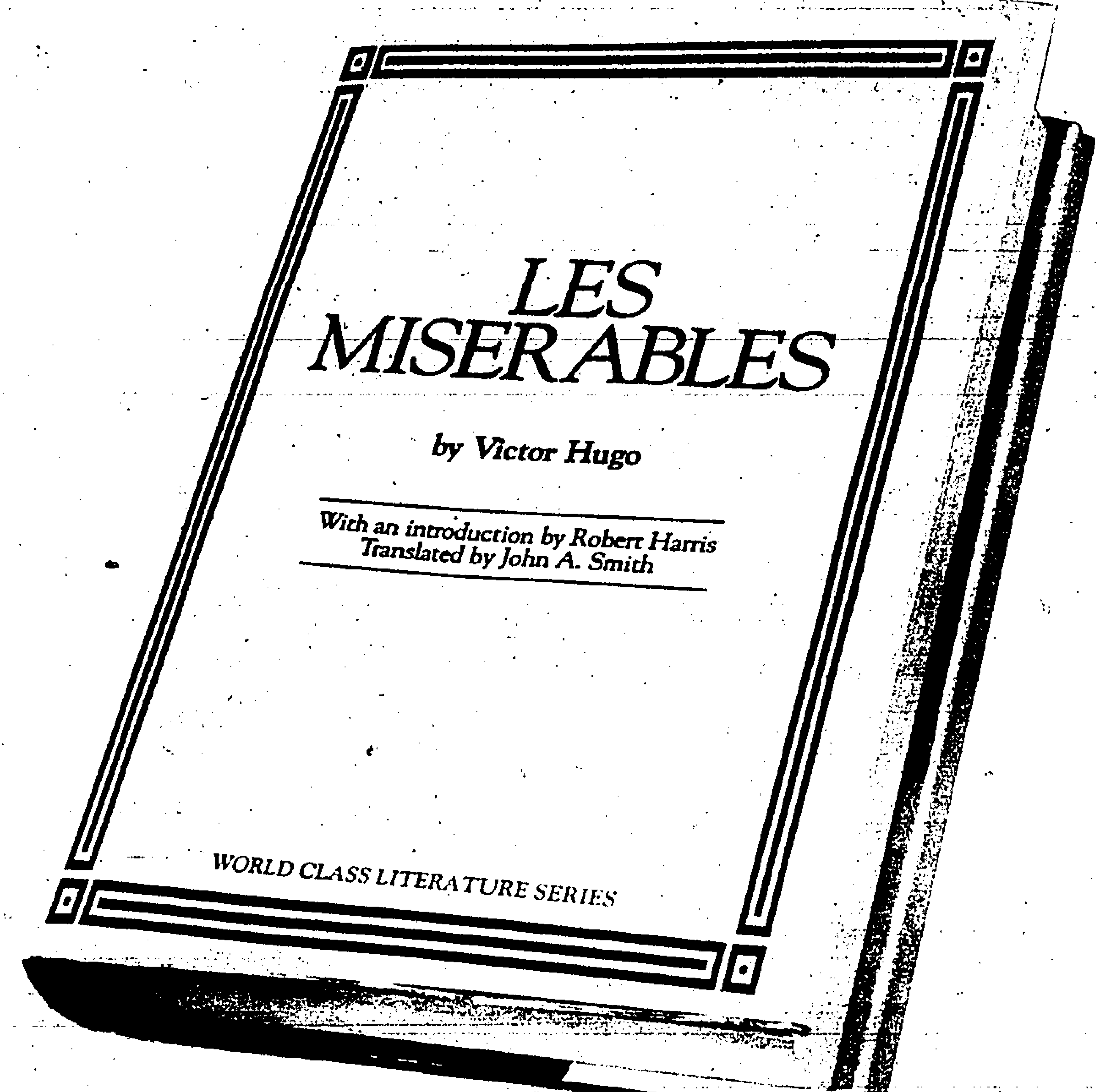
La plume libre



J'ai souvent erré

Sur des collines couvertes de neige,
Je suis allé par des nuits chaudes,
Chercher celui qui m'appelait...
Loin est le temps des lianes
De la peau de bananier sur les reins.
J'ai souvent erré,
Et ailleurs j'ai trouvé ce jadis.
Croire ce qu'il souhaite vrai,
est un vice de l'humain.
Pense seulement que nous sommes différents,
Et de toi longtemps je rirai
Pense même que nous sommes semblables,
Et de toi longtemps je me moquerai.
De moi tu n'est jamais si loin
De moi tu ne seras jamais proche.
Je regarde le soleil:
Sur toutes nos têtes il brille
Mais si je me plains de ce que je suis,
Dis-toi que je n'ai pas de raison d'être
Si je te plains pour ce que tu es,
Sache que je ne connais pas ce qu'est "être".

Jean-Daniel Ondo


LES MISERABLES
by Victor Hugo
With an introduction by Robert Harris
Translated by John A. Smith
WORLD CLASS LITERATURE SERIES